inforespace

ufologie phénomènes spatiaux

revue bimestrielle n° 32
mars 1977, 6me année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1977 (Inforespace n° 31 à 36)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 85,—	FB 675,—
étudiant	FB 550,—	FF 80,—	FB 625,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 85,—	FB 675,—
étudiant	FB 550,—	FF 80,—	FB 625,—
Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1977 (n° 1 à 36)			
Cotisation ordinaire	FB 2900,—	FF 420,—	FB 3350,—
étudiant	FB 2600,—	FF 380,—	FB 3050,—

Cotisation de soutien par année : FB 650,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la **France** et le **Canada**, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(ne pas envoyer de chèque).**

LES ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1976) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos cinq premières années de parution (n° 1 à 30) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie); parmi les articles parus dans la rubrique « Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « Les fresques du Tassili », « Les cartes de Piri Reis ».

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Brinsley Le Poer Trench, Claude Poher, et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur. .
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 Bruxelles - tél. : 02/523.60.13
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial

« L'avenir n'appartient à personne. Il n'y a pas de précurseurs, il n'existe que des retardataires ».
Jean Cocteau,
Le Potomak, Après coup.

Jean Cocteau s'est très tôt préoccupé des OVNI et Aimé Michel eut même la chance de le compter parmi ses amis. Cependant, je ne crois pas que le poète ait une seconde pensé à l'ufologie en écrivant cette phrase. Et pourtant ...

Contrairement à ce que certains d'entre eux pourraient penser, les chercheurs qui s'intéressent au phénomène OVNI n'ont rien de précurseurs. Ils le subissent comme n'importe quel témoin, en essayant vaille que vaille de l'interpréter. Et cela n'a certes rien de décevant, bien au contraire.

Tout au plus cela doit nous faire réfléchir sur certaines voies de recherche qui semblent ne devoir aboutir que sur des échecs, et d'autres qui ont peut-être été trop délaissées jusqu'à présent. L'exemple le plus typique d'une tentative qui me semble peu approfondie est la détection des OVNI. On a vu fleurir ces dernières années une bonne dizaine de détecteurs quasiment tous basés sur le même principe : une sensible variation d'un champ magnétique par l'action supposée d'un objet volant non identifié. Il ne m'appartient pas de juger ici le bien-fondé du principe de ces appareils ni leur efficacité réelle. Claude Bourtembourg invite dans les pages qui suivent tous ceux qui ont quelque compétence ou intérêt en ce domaine de venir rejoindre les rangs de nos collaborateurs. Il est temps en effet d'y voir un peu clair dans cette véritable inflation de détecteurs d'OVNI.

Il serait peut-être bon aussi de remettre en question les conditions actuelles de la détection. On peut espérer bien sûr que le déclenchement de l'alarme du détecteur puisse permettre à son propriétaire de mettre immédiatement le nez dehors pour observer l'objet responsable du phénomène enregistré. Restons pragmatiques. Il est statistiquement prouvé que les chances d'observer un OVNI rapproché en un endroit déterminé sont très faibles. Quand il faut en plus y ajouter la condition de la présence effective du témoin potentiel à proximité du détecteur, ces chances deviennent quasiment nulles. Il me paraît donc superflu de dépenser des sommes importantes pour réaliser, comme certains l'ont proposé, des stations automatiques pour le repérage des OVNI. A moins bien sûr qu'on ne développe ces systèmes de détection, ce à quoi vont s'attacher Claude Bourtembourg et ceux qui voudront bien l'aider.

Claude Poher l'a je crois bien compris. Plutôt que d'essayer (en vain sans doute) de repérer de tels phénomènes, convaincu que nous serons pour longtemps encore des retardataires plutôt que des précurseurs en ce domaine, Claude Poher a préféré profiter de cet aspect du problème pour imaginer une technique qu'il estime plus riche pour la connaissance de ces OVNI.

Il propose, ainsi que nous l'avons déjà signalé dans un numéro précédent, de lancer sur le marché des réseaux optiques à adapter sur l'objectif de certains appareils photographiques. A quoi sert-il en effet, rentrant chez soi, de constater que son détecteur a fonctionné, et à la limite, prendre un cliché d'OVNI n'est guère plus intéressant pour le chercheur. Par contre, si sur cette photographie figure en même temps que l'image de l'objet un spectre de la lumière qu'il émettait, là alors le scientifique se sent concerné.

Pour peu que de tels réseaux soient rapidement distribués, nous pourrions bientôt enfin disposer d'informations précises sur des caractéristiques physiques importantes de ces phénomènes OVNI.

Dans ce numéro, Claude Poher entreprend par ailleurs de démontrer que les observations de San José de Valderas et d'Aluche (Espagne), ainsi que toute l'affaire UMMO, ne sont que de vastes supercheries. La place nous manquait dans ces pages pour revoir en détail ces deux dossiers, mais nous y reviendrons dès la prochaine sortie d'Inforespace. Ces clichés de San José de Valderas ont fait le tour du monde depuis 1967. Revenir sur des cas anciens, surtout s'ils ont été jugés importants à l'époque, me paraît être précisément une autre voie de recherche injustement délaissée actuellement. Je suis de ceux qui restent convaincus qu'il est préférable de disposer de quelques cas bien documentés, même très anciens parfois, plutôt que de se référer à une collection de nombreux cas peu détaillés et dont la seule « qualité » est d'être récents. Certains lecteurs continuent à nous reprocher

de « remplir » nos pages avec des observations qu'ils jugent trop vieilles ou trop connues. Nous publierons bientôt le célèbre cas « Villas Boas », l'histoire de ce jeune Brésilien qui affirme avoir eu des relations sexuelles avec une « beauté » extraterrestre. Il est vrai que cette affaire est connue du public, mais comme une image d'Epinal. La bagatelle avec une ravissante humanoïde, voilà ce qu'on retient de l'observation de Villas Boas. Et pourtant le rapport complet de l'enquête comporte plusieurs dizaines de pages riches en détails incroyables. Ce dossier n'a jamais été publié intégralement en français et croyez-moi, la bagatelle tant remarquée n'occupe que peu de place dans le récit.

Dans la même ligne, nous commençons dans ce numéro la relation de l'épisode des « boules de l'Aveyron ». Une série impressionnante de faits étonnants brillamment enquêtés par une équipe de « Lumières Dans La Nuit ». Et nous entreprenons aussi une nouvelle mouture de cette fabuleuse « Chronique des OVNI ». Avec ce premier article de la série, vous avez rendez-vous avec les OVNI du début du 20ème siècle, cette Belle Epoque qui fut décidément bien fertile en phénomènes non identifiés.

Voilà une autre recherche beaucoup trop négligée jusqu'à présent : l'étude historique de l'évolution des observations d'OVNI. John Keel, Lucius Farish et Jacques Vallée ont tenté d'analyser ces premières vagues de témoignages : celles de décembre 1896 et d'avril 1897 aux Etats-Unis, la première vague vraiment mondiale durant l'année 1909 où l'Europe, l'Amérique du Nord, la Nouvelle-Zélande et l'Australie furent visitées par un curieux « dirigeable » aux performances tout à fait anachroniques. Et cette autre invasion « d'aéroplanes » tout autant non identifiables que les « airship » du début du siècle, qui, en 1934, survolèrent l'Europe des mois durant, passant de la Scandinavie aux Iles Britanniques.

Il serait bon qu'un jour on se penche de manière approfondie sur ces milliers de cas antérieurs à 1947. Non pas tant pour mettre en évidence une évolution morphologique des phénomènes observés, mais plutôt pour comprendre cette constatation curieuse : pourquoi les OVNI se présentent-ils à nous sous des apparences mettant en jeu une technologie en avance de quelques années sur l'époque de leur observation. Les premiers dirigeables ne furent construits qu'au début du 20ème siècle, mais en 1896 et 1897 on en observait déjà des copies conformes aux Etats-Unis. Et il semble bien qu'il en fut toujours ainsi durant cette longue histoire des OVNI...

Dans ce numéro également, Jean-Pierre Petit vous propose ces dernières réflexions sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI. Ces pages sont donc aussi variées que possible, puisque le phénomène lui-même présente une gamme de facettes différentes qui lui confère précisément cette richesse propre à intéresser des chercheurs de plusieurs disciplines. Cette disparité du phénomène nous invite également à une plus grande collaboration entre les groupements privés qui s'en occupent. Nous remercions vivement les responsables du groupement « Lumières Dans La Nuit » qui nous ont autorisés à reproduire certains textes parus dans leur revue. D'autres collaborations, au niveau des enquêtes, des échanges d'informations ou du codage sont par ailleurs envisagées entre ce groupement et la SOBEPS. C'est cette attitude constructive qui nous fait regretter d'autant plus amèrement la réaction de son homologue français, le GEPA, qui nous a refusé de telles reproductions d'extraits de textes en invoquant des raisons que les dirigeants de ce groupement préfèrent ne pas préciser. Comprenne qui pourra.

L'actualité ufologique belge semble être en faible recrudescence depuis le début de cette année. Certains pourraient s'étonner que nous n'en parlions pas dans ce numéro. Je tiens à rappeler que nous restons ainsi fidèles à la rigueur que nous voulons imposer au niveau des enquêtes : plutôt que de vous livrer en vrac ces observations récentes que nous n'avons pas encore pu investiguer, courant ainsi le risque de devoir les démentir par après, nous préférons mener des enquêtes solides sur chacun de ces cas importants avant de vous en informer des résultats. Il est évident qu'il nous est alors impossible de suivre l'actualité de très près, mais l'ufologie, ce n'est pas du journalisme. La recherche en ce domaine a d'autres exigences.

Michel Bougard,
Président.

Etude et Recherche

Les pièces du puzzle

Depuis quelques mois, des théories visant à expliquer certains comportements des OVNI semblent avoir atteint un certain niveau de crédibilité scientifique. Nous voudrions, ici, informer les lecteurs de l'état d'avancement des travaux que nous poursuivons, Monsieur Maurice Viton et moi, sur les aérodynes MHD.

Pour les principes généraux, renvoyons les lecteurs à l'exposé inclu dans le livre de J.-C. Bourret, « Le nouveau défi des OVNI » (éditions France Empire), ou à des articles parus dans des revues spécialisées. Nous travaillons actuellement en utilisant l'analogie hydraulique. Lorsqu'on perturbe la surface libre d'un liquide, apparaissent des rides qui sont l'analogue fidèle d'un phénomène sonore (fig. 1). Si on déplace un objet à la surface d'un liquide, deux cas peuvent se présenter suivant que la vitesse de déplacement est plus faible ou plus élevée que la vitesse de propagation des rides (fig. 2). On retrouve le classique schéma de Mach.

Il se trouve que les équations qui gouvernent la géométrie des vagues de surface sont les mêmes que les équations des ondes de choc. Il y a donc une analogie très fidèle. Et, avant l'avènement des ordinateurs, tous les laboratoires de mécanique fluide possédaient une cuve à analogie hydraulique pour étudier par ce biais la structure des ondes de choc créées par un modèle. Sur la figure 3, on voit le système d'ondes créées par un cylindre. L'image est exactement la même, qu'il s'agisse d'un cliché pris dans une soufflerie supersonique (visualisation par strioscopie) ou pris dans une cuve à analogie hydraulique.

Ceci dit, nous allons créer un système de forces de Laplace dans le fluide, en suivant l'idée due à Maurice Viton.
Sur la figure 4, on voit schématiquement la distribution de courant créée dans l'eau par le générateur électrique débitant à travers les électrodes.

Cette distribution se combine avec un champ $\vec{B}$ axial, créé par l'aérodyne pour donner des forces correspondant à la figure 5. Ces forces créent un écoulement du fluide, également représenté sur la photographie.

Venons-en maintenant aux expériences d'analogie hydraulique. Elles sont fort simples (fig. 6). Placée dans un écoulement d'eau additionnée de Cu SO_4 et d'un agent mouillant, la maquette, qui affleure, crée son système de ridelettes, très visibles, ainsi

Figure 1.
Figure 2.
Figure 3. 1. onde de tête, 2. onde de culot, 3. sillage turbulent.
Figure 4. 1. électrode continue.
Figure 5. 1. forces de Laplace, 2. écoulement induit.

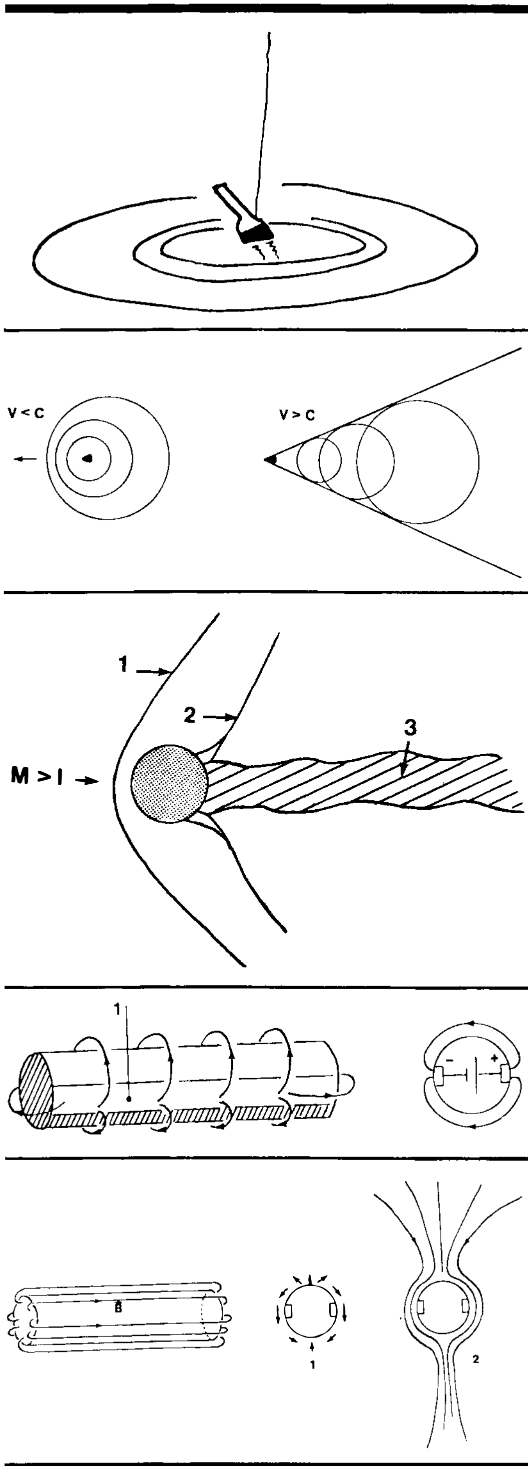


Figure 6.

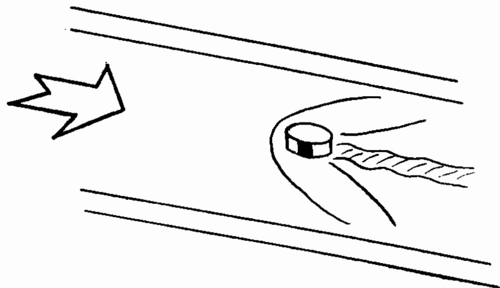
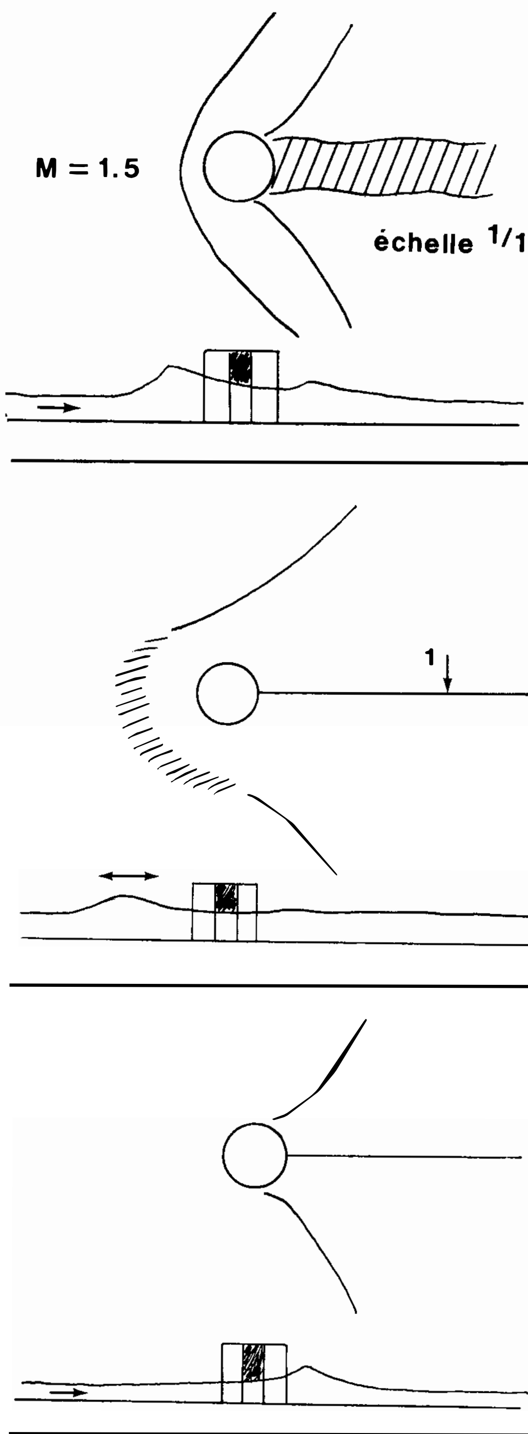


Figure 7 A. sans action MHD.
Figure 7 B. débit du courant $\simeq$ 0.2 A.
1. disparition du sillage turbulent.
Figure 7 C. débit du courant $\sim$ 0.4 A.



qu'un sillage très turbulent. Un champ magnétique intense (18.000 gauss) est appliqué perpendiculairement au plan d'eau. Cette valeur du champ est nécessaire pour obtenir une action suffisante sur le fluide. En effet, la valeur J de la densité de courant ne peut dépasser quelques ampères par centimètre carré, à cause du phénomène d'électrolyse. La force de Laplace est JB, où J est en ampères par m^2 et B en Tesla.

La force de pression est $\frac{\Delta p}{\Delta x}$ où Δp est le saut de pression correspondant à l'arrêt total de l'écoulement fluide et Δx la distance caractéristique sur laquelle s'effectue cet arrêt (longueur de détachement de l'onde). La force de Laplace sera de l'ordre de cette force de pression, avec $\Delta p = {}^1/_2\, \rho\, V^2$ si :

$$JB \simeq \frac{{}^1/_2\, \rho\, V^2}{\Delta x}$$

Avec $J = 10^4$ ampères/m^2
$B = 1{,}8$ Teslas.
$\rho = 10^3$ Kg/m^3
$V = 0{,}15$ m/s.
$\Delta x = 10^{-3}$ m.

On voit que cette relation est satisfaite.

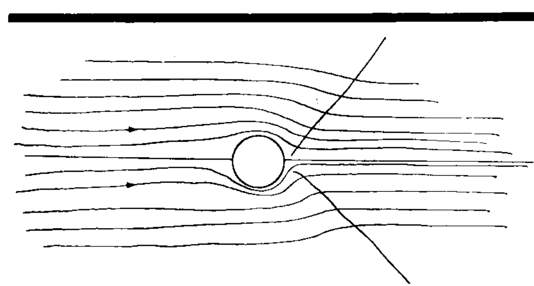
Quels sont les résultats obtenus ? On observe effectivement une forte interaction MHD avec le système d'ondes et le sillage (voir fig. 7A, 7B, 7C). La figure 7A montre le système rides-sillage en l'absence d'action MHD. L'application du courant fait disparaître le sillage turbulent, distord l'onde frontale, qui s'épaissit dans sa partie frontale et fait disparaître les ondes aval. Un débit supérieur du courant entraîne l'annihilation de la partie frontale de la ride, tandis que les parties restantes viennent se placer sur le culot de l'objet (fig. 7C). L'écoulement hydraulique correspondant est indiqué en fig. 8. Comme on peut le voir, toute la sur-

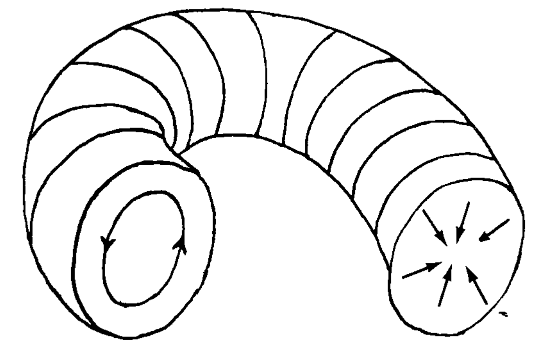
Figure 8.

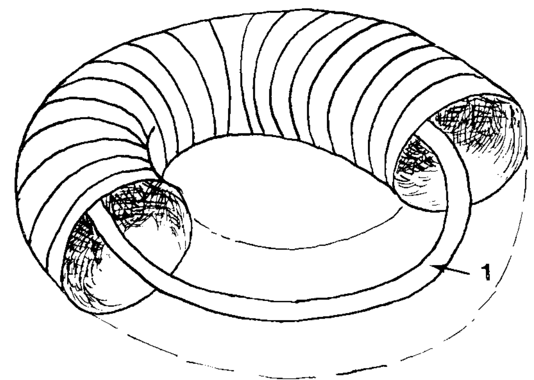
Figure 9. à gauche, courant induit toroïdal; à droite, forces (Θ pinch).

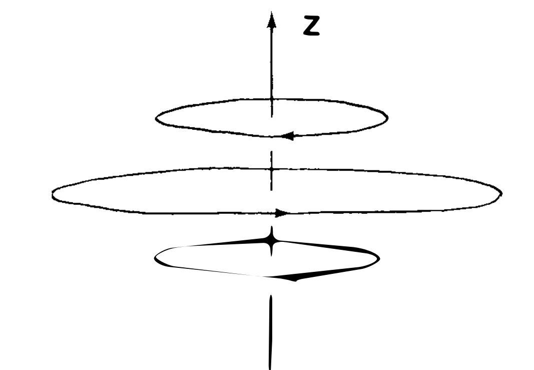
Figure 10. 1. plasma confiné par striction électromagnétique.

Figure 11.









face libre du liquide, en amont, est devenue plate. Analogiquement parlant, cela signifierait que dans des essais aérodynamiques on aurait fait disparaître le phénomène de *compressibilité,* en amont d'une maquette placée dans un écoulement supersonique (le Mach simulé est ici de 1,5). L'onde résiduelle peut très bien, nous le pensons, être éliminée. Et nous allons nous y employer.

Ces expériences analogiques sont un préalable indispensable à des expériences aérodynamiques. Aucun d'entre nous n'avait été capable de prévoir a priori le phénomène observé. Nous disposons maintenant de résultats qualitatifs précieux. L'annihilation de la partie frontale de l'onde est un résultat important. Il y a neuf chances sur dix (car l'analogie est très fidèle) que nous parvenions à reproduire ce phénomène dans un flux gazeux supersonique. Mais le chemin est encore long qui nous mène à ces essais en soufflerie. Car il faut tout d'abord s'assurer du bon contrôle et de la stabilité de la décharge électrique, très hors d'équilibre, que nous créerons dans l'air. Ces difficultés sont évoquées dans « Le nouveau défi des OVNI ».

Au sujet de la motorisation d'un aérodyne.

Deux informations pour le lecteur.

Ralph Moir, du Laurence Livermore Laboratory, a publié un rapport (LLLUCRL 76096) où il évoque les recherches effectuées aux U.S.A. sur la fusion MHD. Quel est le principe ?

Un Tokamak ATC a été utilisé à Princeton en 1975 pour faire des essais de compression de plasma. Le Tokamak est une chambre toroïdale contenant un mélange de 50 % Deutérium, 50 % Tritium. Autour du solénoïde, un bobinage crée un champ magnétique azimutal. La variation brutale de ce champ (courant 1 mégaampère) crée des courants induits dans le mélange gazeux, lesquels, combinés avec ce même champ, donnent des forces de Laplace $\vec{J} \times \vec{B}$ provoquant la striction du plasma (Θ pinch) en un cordon azimutal (fig. 9 et 10). Les expériences de Princeton font état de températures et pressions atteintes importantes. Ralph Moir — qui est un des dirigeants du département des machines à miroirs magnétiques du Laurence Livermore Laboratory, labo occupant 5000 personnes aux U.S.A. — dit que les conditions de Lawson (conditions critiques d'ignition thermonucléaire du plasma) peuvent être atteintes par cette voie MHD. S'il en est ainsi, le plasma va

Figure 12.

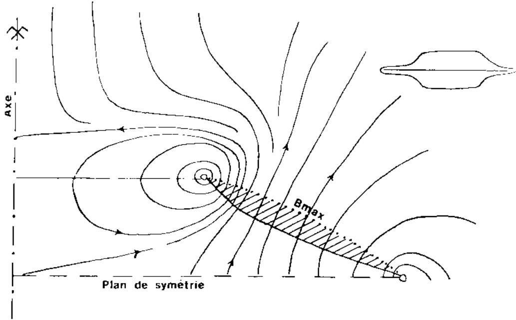
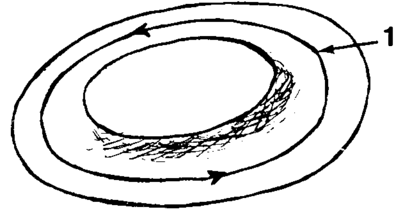


Figure 13. 1. courant induit.



alors se détendre radialement. La compression des lignes de champ magnétique entraîne alors une production de courant électrique, avec un rendement pouvant atteindre 90%. Cette phase d'expansion a été simulée dans une autre expérience, l'énergie additionnelle étant fournie par un laser au CO_2. Des f.e.m. de 100.000 Volts ont été ainsi obtenues à Argorne Laboratory, avec des rendements de 70%. Il est clair que cette formule de conversion directe débouche sur une machine «deux temps» semblable, quoique plus simple que celle que j'avais décrite dans «Le nouveau défi des OVNI» (fréquence de l'ordre de 1 à 10 kilohertz).

La seconde information concerne les réactions de fusion thermonucléaire. Il y a peu de gens qui savent que la fusion ne crée pas automatiquement de radioactivité. Ainsi, en combinant du bore 11 avec de l'hydrogène léger H_1 on obtient du carbone C_{12} à l'état excité qui se décompose aussitôt en hélium He_4 et en béryllium Be_8, lequel donne deux nouveaux atomes d'hélium quatre. On voit que les produits de fusion ne sont constitués que de noyaux d'hélium quatre, porteurs de deux charges électriques. Des réactions parasites donnent accessoirement des neutrons, mais dans la proportion de une pour mille. Il est facile de réfléchir les noyaux d'hélium, lancés à plusieurs centaines de kilomètres à la seconde, à l'aide d'un champ magnétique de quelques Teslas. Cette protection est aussi la base de la conversion de l'énergie citée par Moir, puisque la réflexion de ces noyaux (particules α) est utilisée pour produire de l'électricité. Les neutrons, qu'on ne peut arrêter par un champ puisqu'ils sont neutres et qui produisent une intense radioactivité induite dans les matériaux environnants, se trouvent pratiquement absents de cette deuxième génération de réactions de fusion. (Réf. Scientific American 1972, Laser fusion).

Un aérodyne à induction.

Nous avons imaginé, avec Maurice Viton, une nouvelle classe d'aérodynes MHD que nous présentons ici :
soit un système de trois solénoïdes coaxiaux (fig. 11).

Soit $\vec{B}$ (x.y,z,t) la valeur instantanée du champ produit par ces trois spires parcourues par des courants de sens opposé. Un calcul par ordinateur nous fournit la géométrie des lignes de champ magnétique (fig. 12). Les courants dans les spires sont respectivement $I_1 = -0{,}35$; $I_2 = 1$; $I_3 = -0{,}35$ (unités arbitraires). La pression magnétique $p_m = \frac{B^2}{2\mu_0}$ sera maximale sur la ligne indiquée en pointillés. Avec un champ de 10 Teslas, elle serait de 400 bars, largement supérieure à une pression partielle du gaz d'électrons. Le contrôle de la décharge électrique sera obtenu en cherchant son confinement entre cette ligne, cette barrière de B maximal et une trajectoire orthogonale des lignes de champ magnétique, qui déterminera la paroi de l'aérodyne. Nous rechercherons ainsi à localiser l'interaction MHD au voisinage immédiat de la paroi, suivant une idée due à Viton.

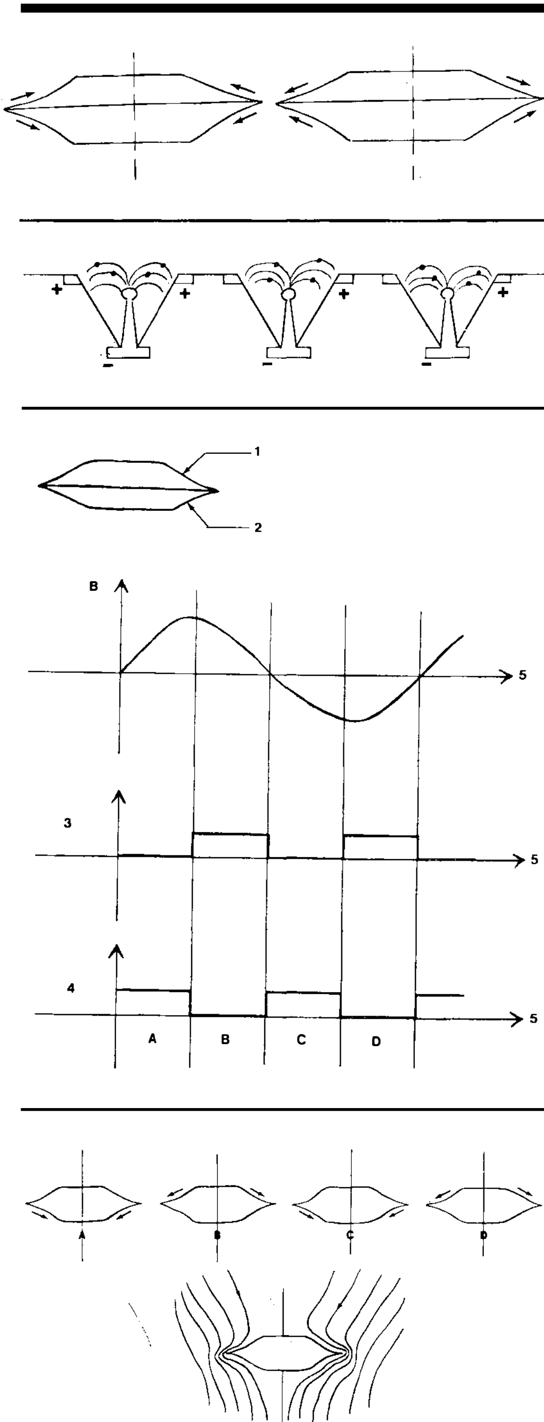
Maintenant, nous allons prendre des courants alternatifs dans les trois spires.

$$\begin{cases} I_1 = -0{,}35\ I_0 \cos 2\pi Nt. \\ I_2 = I_0 \cos 2\pi Nt. \\ I_3 = -0{,}5\ I_0 \cos 2\pi Nt. \end{cases}$$

Les courants sont en phase et de même fréquence N.

La variation de champ va s'accompagner d'un champ induit $\vec{E'}$ obéissant à l'équation de Maxwell :

Figure 14.
Figure 15. électrodes pariétales.
Figure 16. 1. ionisateurs supérieurs. 2. ionisateurs inférieurs, 3. activation ionisateurs supérieurs, 4. activation ionisateurs inférieurs, 5. temps.
Figure 17.



$$\vec{\Delta} \times \vec{E'} = - \frac{\delta \vec{B}}{\delta t}$$

Si l'effet Hall est faible, ce champ $\vec{E'}$ entraînera l'apparition de courants azimutaux (fig. 13) dans l'air avoisinant l'aérodyne. L'intensité de l'effet dépend de la valeur de crête de B et de la fréquence N des courants inducteurs. On aura une ionisation notable si $\vec{E'}$ atteint 10^6 Volts/m.

Nous retiendrons les valeurs :

$N \simeq 1000$ Hz
$R \simeq 10$ m
$B \simeq 100$ Teslas

Les courants induits se combinent avec la valeur instantanée du champ B pour donner des forces de Laplace qui, si l'effet Hall reste modéré, seront radiales, alternativement centrifuges et centripètes (fig. 14). A ce stade, l'engin ne fait qu'agiter radialement l'air et l'intégrale de la quantité de mouvement communiquée sur une alternance est nulle. Diminuons la valeur du champ au dixième de la valeur critique. Les courants induits vont tomber aussitôt à une valeur insignifiante. Sauf ... si nous décidons de contrôler l'ionisation au voisinage de la paroi ! Ces méthodes de contrôle d'ionisation peuvent être variées, simples ou sophistiquées. Il faut, bien sûr, que le temps de réponse t de ce dispositif ionisateur, soit faible devant la période T du champ.

Parmi les dispositifs simples : un ensemble d'électrodes pariétales (fig. 15).

Ces électrodes enrichissent le milieu ambiant en électrons et permettent un contrôle de la conductivité électrique de la couche d'air de la paroi. Autre système ionisateur : utilisation d'hyperfréquences (2500-3000 MHz). Avec de tels systèmes, nous avons donc la possibilité de contrôler la conductivité électrique en tout point de la paroi.

Définissons la séquence de la figure 16, que deviennent alors les forces de Laplace (ou de Lorentz) ? (Fig. 17). Les forces radiales intermittentes (fréquence 1 à 10 KHz) devraient induire une circulation gazeuse génératrice de portance, comme il est indiqué sur la figure (1).

Voici donc une nouvelle espèce d'aérodynes MHD, différents des aérodynes à effet Hall. A priori, la puissance électrique consommée pour créer l'ioni-

1. En jouant sur le temps de recombinaison, il n'est peut-être pas nécessaire de maintenir l'ionisation pendant le quart de période T/4 complet.

sation ne devrait être qu'une fraction assez faible de la puissance totale, l'essentiel étant consacré à créer des puissants courants induits azimutaux qui circulent donc sans nécessiter de forts passages de courant à travers des électrodes (mégaampères) ce qui est toujours technologiquement problématique. Nous espérons bien être en mesure d'expérimenter prochainement ce type d'aérodyne.

Les OVNI sont-ils des véhicules MHD ?

L'idée semble féconde et il convient apparemment de la développer. Peut-être les OVNI doivent-ils être liés à de tout autres phénomènes ? Il faut bien aussi convenir que cette formule ne rend que partiellement compte des observations. Avec un véhicule MHD, on ne peut pas effectuer des virages à 90° à mach 10, ou des disparitions sur place, et il y a quand même des limites aux accélérations envisageables. Et bien entendu, cette formule MHD ne solutionne pas le problème des voyages interstellaires pour autant.

Pour finir, je voudrais évoquer une remarque assez désagréable publiée par le groupe OURANOS. Ce groupement, sous la plume de Pierre Delval, suggérait qu'en publiant la théorie de l'aérodyne MHD dans « Science et Vie » (pour information, cette théorie avait été publiée aux comptes rendus de l'Académie des Sciences six mois auparavant), j'avais tout simplement repris le contenu d'un article d'Yvan Bozzonetti, adressé à ce même journal, en le signant de mon nom.

Je ne suis pas très susceptible mais c'est quand même un peu gros. Aussi, une mise au point s'impose. J'ai lu le livre de Monsieur Bozzonetti avec attention. L'auteur donne l'impression de quelqu'un qui, par son intuition, a senti un certain nombre de phénomènes, mais qui, faute de bagage scientifique suffisant, n'a pas réussi à construire quelque chose de cohérent. La théorie de Bozzonetti pourrait se résumer ainsi « c'est de la MHD, il y a des champs magnétiques, une décharge, des systèmes ionisateurs ». Je ne voudrais pas discréditer quelqu'un qui a probablement beaucoup travaillé pour essayer de construire quelque chose. Bozzonetti n'est peut-être pas lui-même à l'origine du commentaire de Delval, mais comme ce texte mettait ma probité scientifique en cause, je suis obligé de préciser que jouer avec les pièces d'un puzzle est une chose, les assembler en est une autre.

Jean-Pierre Petit.
Chargé de recherche au C.N.R.S.

Les observations d'Aluche et de San Jose de Valderas ainsi que l'affaire UMMO : une supercherie de taille !

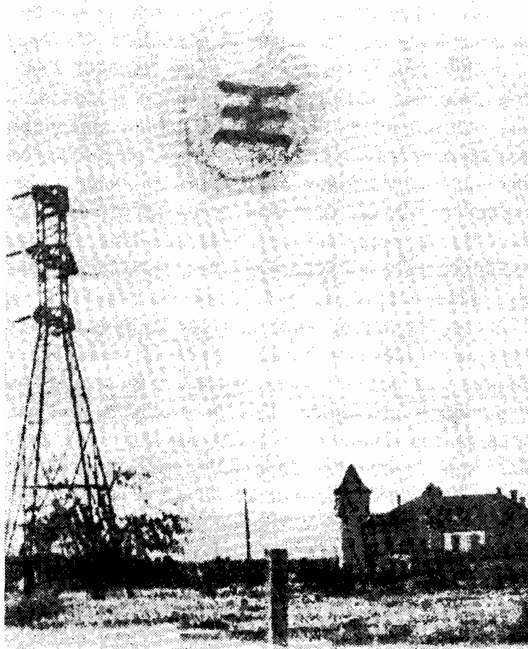
Claude Poher doit maintenant vous être familier. Docteur-ingénieur, chef de la division « Systèmes et projets scientifiques » au Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) à Toulouse, il a consacré une bonne part de son temps à l'étude statistique des phénomènes OVNI. Nous avons eu l'occasion d'évoquer ses travaux à plusieurs reprises (Inforespace n° 12, pp. 29-33, et n° 13, pp. 19-22). Aujourd'hui il nous fait part des résultats de ses recherches sur les documents photographiques liés aux observations de San José de Valderas et d'Aluche (Espagne), ainsi que sur l'affaire UMMO. Pour ce dernier cas, il s'agissait de données scientifiques que des « extraterrestres » auraient livrées à quelques privilégiés. Dès le prochain numéro, nous ferons d'ailleurs le point sur ces deux dossiers que le manque de place nous empêche de traiter plus en profondeur ici. Grâce à des moyens techniques importants, Claude Poher est parvenu à démontrer que ces deux affaires sont, comme il l'écrit, deux supercheries de taille. Dans la lettre qu'il nous envoyait en même temps que l'article ci-dessous, il concluait : « Je pense très sincèrement que nos efforts doivent s'unir quand il s'agit de lutter contre les faussaires, car ils nuisent à nos objectifs communs. Ils doivent sentir clairement que nous saurons les montrer du doigt, quels qu'ils soient ».

Introduction.

Dès 1970, j'étais informé par M. FOUERE et ses collaborateurs du G.E.P.A. des deux observations espagnoles d'Aluche et de San José de Valderas. C'est ainsi que je fus amené à prendre connaissance de l'affaire et des documents « UMMO ». Plus tard, en 1975, j'eus l'occasion de lire le livre de Rafaël FARRIOLS et Antonio RIBERA « UN CASO PERFECTO » traduit alors en français sous le titre « Preuves de l'existence des soucoupes volantes ».

La vérification des documents UMMO.

Or, j'avais entrepris entre 1970 et 1972, avec l'aide efficace de quelques services officiels et de plusieurs scientifiques (dont je tairai le nom ici par égard pour eux, en raison des engagements de discrétion que j'ai pris à cette époque où le sujet des OVNI était plus « tabou » qu'aujourd'hui); j'avais entrepris donc, la vérification de quelques-uns des aspects des documents « UMMO ».



Après un effort assez considérable, je conclus à peu près ceci :

1) environ 50 % des informations contenues dans les documents sont exactes, le reste est manifestement faux;
2) le niveau de culture scientifique requis pour élaborer ces documents (en particulier certains aspects de leur cohérence interne avec les lois de la physique connues) est à peu près celui des premières années de licence de sciences;
3) il paraît peu probable que l'ensemble de cette affaire ait pu être mise en œuvre par une seule et même personne;
4) tous les documents mis à ma disposition ont été dactylographiés par une machine à écrire espagnole et, semble-t-il, par des personnes ayant une mentalité et une culture espagnoles;
5) certains aspects des vérifications effectuées laissaient à penser que la « mise en scène » associée à cette affaire, si elle était une supercherie, requierait des moyens supérieurs à la limite extrême des possibilités d'un groupe privé;
6) les motivations d'une supercherie de cette taille, sans compensation en retour (comme la satisfaction de l'Ego du prétendu témoin ADAMSKI par exemple) n'apparaissaient pas clairement s'il s'agissait d'un groupe privé.

L'étude des clichés de San José de Valderas.

L'étude du phénomène OVNI n'est pas du tout mon activité principale, aussi il fallut attendre 1976 pour que je puisse envisager d'entreprendre l'étude des négatifs originaux des clichés photographiques pris à San José de Valderas, clichés parfaits à en croire les enquêteurs.

Dès que je fis part de ce souhait à Rafaël FARRIOLS et Antonio RIBERA, ils se mirent aimablement à ma disposition et me fournirent tous éléments que je leur demandai, en particulier les négatifs originaux.

Je pus entreprendre l'étude détaillée de ces clichés grâce aux moyens impressionnants (assez uniques en Europe d'ailleurs) de traitement des images du Centre National d'Etudes Spatiales, avec l'aide et les conseils des ingénieurs spécialisés dans ces techniques.

Je pense que l'effort accompli pour réaliser cette étude n'aurait d'ailleurs pas pu être mis en œuvre plus tôt, car les moyens n'existaient pas, les compétences non plus.

Je ne peux publier le détail de toutes ces études ni celui des enquêtes réalisées sur les documents UMMO, car le dossier, bien que constitué de calculs et de résultats numériques uniquement, sans aucune explication permettant de le rendre accessible aux lecteurs, est déjà épais de plusieurs milliers de pages.
Je demande donc que l'on me croie sur parole et si tel n'était pas le cas, le dossier est disponible pour consultation sur place, à TOULOUSE.
Je résumerai le travail d'étude de plusieurs mois des négatifs de San José de Valderas de la façon suivante :

A.

Arguments en faveur de la véracité des clichés soit la présence d'un objet volant insolite de l'ordre de 12 m de diamètre comme le concluent R. FARRIOLS et A. RIBERA)

A.1. Les éclairages du paysage et de l'objet sur les clichés montrent qu'aucun trucage de superposition ou d'expositions successives n'a

été utilisé, mais que l'objet a probablement été photographié en même temps que le paysage, sans interposition d'aucun système optique (miroir semi réfléchissant par exemple).

A.2. Les éclairages sont parfaitement cohérents avec la date et l'heure allégués d'observation et de prise de vue.

A.3. Le temps écoulé entre les clichés extrêmes (n° 12 et n° 24 du film) est compatible avec la durée alléguée de l'observation.

A.4. Si l'objet est supposé opaque, le calcul de l'action de la diffusion atmosphérique (rendu possible par les mesures photométriques faites sur le paysage photographié) est compatible avec un objet de grande dimension, situé à plusieurs centaines de mètres de l'appareil photo et émettant de la lumière (par exemple en excitant l'air autour de lui, comme dans le modèle théorique d'aérodyne MHD de Jean-Pierre PETIT).

A.5. Sur la photo n° 12, la « coupole » supérieure de l'objet apparait plus lumineuse que le ciel, même dans une zone opposée à la direction du soleil (donc située dans l'ombre); cette luminosité correspond à une énergie rayonnée de quelques centaines de milliwatts si l'objet est petit et proche (une maquette située à quelques mètres) ou quelques kilowatts dans les hypothèses de distance avancées par A. RIBERA et R. FARRIOLS.

A.6. Les cinq clichés disponibles montrent des attitudes de l'objet et des variations de diamètre apparent cohérents avec la trajectoire alléguée par les « témoins ».

B.

Arguments en faveur d'une supercherie.

B.1. L'objet n'est centré sur aucun des clichés mais toujours situé au voisinage de leur limite supérieure et latérale (en haut et à gauche sur les clichés 12 et 19, en haut et à droite sur les trois autres); ceci est parfaitement incompatible avec une prise de vue « au jugé » et en état « d'excitation psychologique » d'un objet volant (une simulation détaillée sur les lieux mêmes a nettement mis ce point en évidence).

B.2. D'une part l'objectif de l'appareil photographique est resté à environ 1 m 15 du sol pendant 13 clichés, malgré une rotation de 120° en azimut et un déplacement latéral de plusieurs mètres, d'autre part, les variations du parallélisme de l'horizon par rapport aux bords des clichés et les variations de la hauteur angulaire de l'axe optique par rapport à l'horizontale locale sont incompatibles avec une prise de vues « faite étant à genoux » mais requièrent soit l'emploi d'un pied, soit des précautions et des attitudes de visée « anormales ». En outre, la position relative de l'objet et la précision des visées sont particulièrement incohérentes.

B.3. Il y a eu un seul et unique photographe car les clichés du soi-disant second photographe qui dit s'appeler Antonio PARDO (un nom espagnol aussi courant que DUPONT en France ou SMITH en Grande-Bretagne) sont juxtaposables en ce qui concerne le paysage avec une précision telle que les objectifs des appareils auraient dû être situés au même endroit, à mieux que quelques centimètres près; ce qui est inacceptable surtout dans le cas de deux clichés. En outre, l'un des clichés « d'Antonio PARDO » est très exactement juxtaposable (objet compris) au cliché n° 12 (précision meilleure de 0,1 %).

B.4. L'analyse détaillée du « flou » des différents plans du paysage par rapport à celui des détails de l'objet fait plutôt penser que l'objet était une petite maquette proche située à la limite inférieure de la profondeur de champ (à environ 3,50 m, soit alors un diamètre de l'ordre de 20 centimètres pour la maquette).

B.5. La comparaison photométrique détaillée des clichés 23 - 24 et des clichés 12 et 19 permet des calculs précis d'albedo qui montrent à l'évidence que l'objet photographié sur le cliché 19 est translucide (comme une assiette de camping en matière plastique opale par exemple) et que le signe l'est aussi. Les valeurs des facteurs de transmission sont exactement ceux que l'on obtient en dessinant un signe au « marker » ou à l'encre sur une maquette translucide en plastique commun.

B.6. La photométrie et la géométrie de la luminosité de la « coupole » de l'objet sur la photo 12 sont compatibles avec la transmission et la diffusion de la lumière solaire par une « coupole » dont la paroi circulaire aurait été réalisée en un matériau translucide mais poli en surface. En effet, la loi de variation de l'éclairement suit parfaitement la loi de Lam-

bert prédictible et le reflet spéculaire attendu est bien présent. Ceci est facile à réaliser avec une petite maquette.

B.7. La valeur de l'énergie lumineuse qui serait émise si l'objet était opaque et ses variations locales le long de l'engin sont incompatibles avec l'hypothèse d'un objet émettant de la lumière par ionisation ou excitation de l'air ambiant (l'objet ne peut pas être opaque).

En conclusion.

Les résultats des études conduisent à penser que ces clichés sont une supercherie réalisée au moyen d'une petite maquette en plastique translucide sous laquelle on a dessiné un signe (1) à l'encre et que l'on a suspendue par un fil très fin pour la photographier en prenant bien soin de ne pas faire apparaître la « canne à pêche » sur les clichés, ce qui explique les visées anormales. J'ai d'ailleurs pu reproduire très exactement tous les aspects des clichés en réalisant ceux-ci de la même manière, au moyen d'une maquette obtenue en collant ensemble deux assiettes de camping par leurs bords et en y ajoutant la « coupole » qui est un fond de tasse de camping de la même marque. Le tout m'a coûté 7,60 FF.

Remarque : Bien qu'aucun renseignement ne figure à ce propos au dossier et pour illustrer la puissance des méthodes d'investigation employées, je préciserai que le film utilisé fut une émulsion VALCA (400 ASA) fabriquée en Espagne à cette époque mais abandonnée depuis.
L'appareil photographique avait un objectif de focale 50 mm et les réglages employés lors des clichés furent très probablement F/11 et 1/100ème de seconde.

Conséquences de ces résultats.

Les conséquences de ces résultats d'études sont plus importantes que la simple mise en évidence d'une supercherie photographique.

En effet, il suffit de relire le livre de A. RIBERA et R. FARRIOLS pour comprendre qu'une véritable mise en scène a été préparée pour mêler à la fraude un grand nombre d'honnêtes témoins.

Il n'est, en effet, pas nécessaire de disposer d'un objet volant réel de performances extraordinaires pour provoquer tous les témoignages recueillis : il suffit par exemple, de quelques fusées éclairantes et de fabriquer soigneusement quelques traces ... par contre, il faut monter une opération de mise en scène d'une certaine envergure.

Un dénominateur commun apparaît d'ailleurs clairement au travers du récit de l'enquête, c'est le trop omniprésent M. JORDAN à qui une partie importante de l'enquête fut confiée.

Il appartient maintenant à FARRIOLS et RIBERA de repartir à zéro et de faire toute la lumière sur cette enquête ... car ils se sont fait abuser en toute honnêteté par un (ou plusieurs) mystificateur assez machiavélique.

Mais là n'est pas la seule conséquence de mes conclusions. En effet, l'affaire UMMO est étroitement liée à ces observations et elle « s'écroule » donc elle aussi. Mais alors on a du mal à admettre que celui qui aurait pu s'amuser (astucieusement) à fabriquer les clichés de San José de Valderas ait pu, de la même manière fabriquer toute la mise en scène UMMO qui est d'un autre ordre de grandeur.

On frémit à la pensée qu'il ne s'agit peut-être pas là d'un simple jeu intellectuel pour embêter quelques amateurs d'histoires croustillantes d'OVNI, mais peut être bien d'un jeu d'adulte plus grave, moins pacifique ... d'une simulation de diffusion de fausses informations à grande échelle ou de simulation de création d'une secte par exemple ... en tous cas un jeu qui a parfaitement réussi ...

On frémit aussi à la pensée que ces évènements eurent lieu en plein milieu du travail de la commission CONDON, mais que par chance (?) leurs conséquences ne furent publiées par A. RIBERA et F. FARRIOLS qu'aussitôt après que le rapport de ladite Commission ait été rendu public ...

On frémit ... mais je crois qu'on ne saura jamais le fin mot de cette histoire à laquelle j'espère bien avoir mis un point final.

Remerciements.

Sans le concours de beaucoup de personnes, ce travail n'aurait pu être mené à bien et je tiens à remercier tout particulièrement :

— MM. A. RIBERA et R. FARRIOLS qui ont coopéré très généreusement à cette étude en accep-

1. Une sorte de H barré verticalement.

tant de prendre les risques qu'elle comportait, en honnêtes hommes qu'ils sont.

— M. et Mme FOUERE qui m'informèrent des deux observations d'Aluche et de San José de Valderas auxquelles un article avait été consacré dans le n° 22 de décembre 1969, de la revue « Phénomène Spatiaux ».

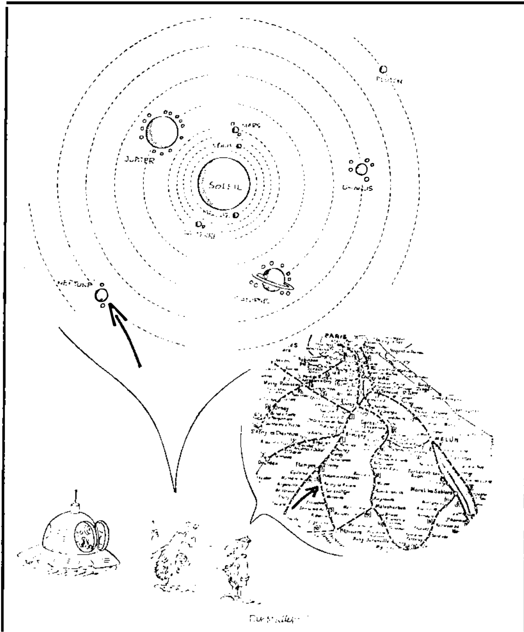
— M. G. TEYSSANDIER pour la synthèse précieuse qu'il me fit des éléments de l'affaire « UMMO ».

— Les ingénieurs du Centre d'Etudes Spatiales des Rayonnements et du Centre National d'Etudes Spatiales pour leur assistance dans le traitement numérique des clichés.

— Les autorités du C.N.E.S. pour m'avoir permis d'utiliser des moyens de qualité exceptionnelle.

— Les secrétaires qui ont su garder leur sourire en transformant mon manuscrit illisible en un texte clair et aéré.

Claude Poher
Centre National d'Etudes Spatiales
TOULOUSE - FRANCE



Paralysie, l'arbre qui cachait la forêt (1)

Dans le numéro 26 d'Inforespace, Francis Windey et Guy Vanackeren signaient un article intitulé « Etude sur les effets physiologiques et psychologiques provoqués par les OVNI » où ils introduisaient le problème de la paralysie.

Rappelons brièvement ces conclusions : la courbe des cas de paralysie en fonction de la distance suit la loi générale des cas de rencontres rapprochées, à savoir une diminution du nombre de cas en fonction de la distance, mais avec une variation qui dépend d'un facteur inconnu. Ce facteur représente une structure interne du phénomène de la paralysie. La mise en évidence de cette structure interne, si celle-ci se révèle suffisamment complexe, constituerait une preuve remarquable de l'existence du phénomène OVNI. L'étude la plus récente que nous avons effectuée, portait sur 69 cas de paralysie et constitue, sans doute, la plus importante réalisée à ce jour dans ce domaine.

Paralysie et distance

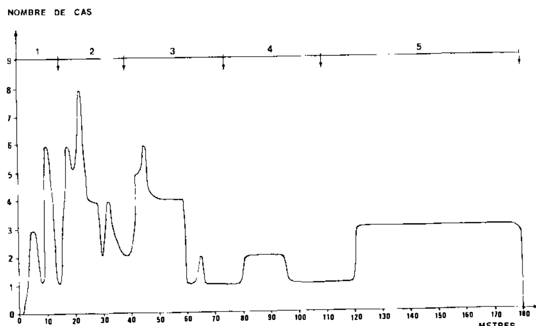
La première chose à faire est de découvrir un paramètre simple qui permettrait d'approcher plus facilement le phénomène. Ce paramètre, c'est la distance à laquelle les témoins ont été paralysés. Celle-ci est considérée avec un intervalle d'erreur de 20 % par rapport à la valeur donnée par le témoin. La courbe du nombre de cas de paralysie en fonction de la distance nous donne le graphique I. A première vue, on ne retrouve pas dans cette courbe la diminution en fonction de la distance qui était annoncée plus haut. Mais cette absence est un leurre. La courbe que nous avons obtenue peut être divisée en 5 pics successifs allant respectivement de 0 à 15 m, de 15 à 38 m, de 38 à 74 m, de 74 à 108 m, de 108 à 180 m. On peut alors compter le nombre de cas se situant dans chaque pic et tracer la courbe du nombre de cas par pic en fonction de la distance. Nous obtenons ainsi le graphique 2 qui montre effectivement une diminution en fonction de la distance.

Arrivés ici, nous sommes bloqués dans notre recherche de la structure interne car rien ne nous permet plus de découvrir les causes de la variation « irrégulièrement sinusoïdale » de la courbe du graphique I. Il faut donc prendre le problème par un autre bout.

Etude des témoignages

L'étude des témoignages nous révèle qu'il y a en fait **deux** types de paralysie différents par la façon d'agir et l'aspect extérieur de ce qui les provo-

Graphique 1.



que. En d'autres termes, il y a deux « méthodes d'induction » différentes de la paralysie. Le premier type que nous appellerons **paralysie volontaire** possède les caractéristiques suivantes :

— elle est l'expression d'une action offensive des humanoïdes ou d'une action défensive soit causée par une action du témoin visant à établir un contact non désiré par les humanoïdes, soit prévenant la possibilité d'une telle action.

— on assiste à l'emploi d'une arme, portative ou non, émettant un rayon focalisé sur le témoin. La paralysie est immédiate.

Le deuxième type appelé **paralysie automatique**
— elle est l'une des facettes d'un champ de force possède les caractéristiques suivantes :
à effets diversifiés et dépendants établi autour de l'engin.

— il n'y a pas de rayon et la paralysie est habituellement progressive. Elle s'accompagne souvent d'effets électromagnétiques divers tels qu'arrêts de véhicules et de montre, extinction de phares et de radio.

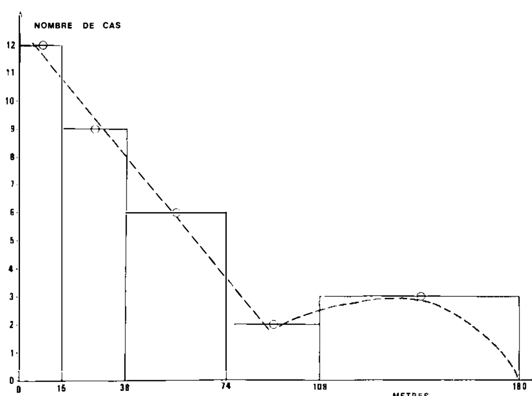
Les termes « volontaire » et « automatique » s'expliquent par les circonstances d'emploi de ces deux types de paralysie.

Reprenons notre paramètre simple de la distance. Si la classification ci-dessus est simplement une vue de l'esprit et non le reflet de la réalité, les deux courbes du nombre de cas en fonction de la distance que nous pouvons tracer à partir de ces deux types de paralysie seront identiques ou au moins semblables. Dans le cas contraire, nous aurons une preuve indubitable de l'existence de ces deux types de paralysie.

Paralysie volontaire et distance

Ce qui est valable pour la courbe des cas est

Graphique 2.



évidemment valable pour la courbe des cas par pic. Nous étudierons de préférence cette dernière courbe en raison de son aspect plus visuellement didactique. La courbe du nombre de cas de paralysie volontaire par pic en fonction de la distance donne le graphique 3. Cette courbe se compose de deux parties. La première partie constitue la courbe « officielle ». Elle se termine à 38 mètres. Ceux-ci constituent la mesure du seuil de danger en-deçà duquel un témoin ne peut s'aventurer sous peine de risquer d'être paralysé par une arme. Cette courbe est en décroissance exponentielle, ce qui pourrait vouloir dire que le risque augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche. Le seuil de danger et la paralysie volontaire n'existent pas pour tous les contacts entre ufonautes et hommes. Ils dépendent des circonstances (agressions de la part des témoins) ou du programme de mission (capture et/ou étude des réactions psychologiques et psysiologiques des témoins).

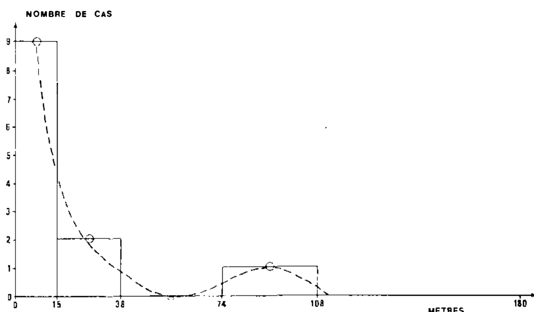
La deuxième partie de la courbe est composée d'un seul cas situé à 80 mètres. Ce témoignage exceptionnel (cas de La Roche-en-Brénil, Côte d'Or, France, le 5.11.1954) (1) semble dénoter un comportement anormal des ufonautes en réponse à un événement imprévu.

Paralysie automatique et distance

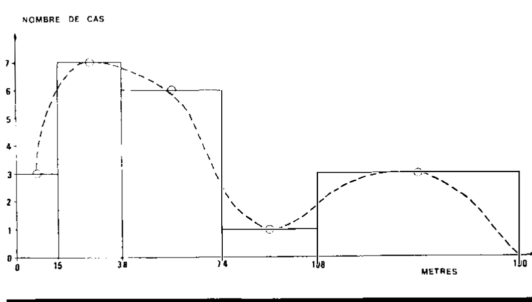
Faisons la même chose que pour la paralysie volontaire. La courbe du nombre de cas de para-

1. La meilleure narration de ce cas se trouve dans « Face aux Extraterrestres », de Charles Garreau et Raymond Lavier, éd. Mame-Delarge, 1975, p. 47.

Graphique 3.



Graphique 4.



lysie automatique en fonction de la distance donne le graphique 4. La courbe obtenue présente une forme assez particulière que l'on pourrait appeler « bi-gaussienne » avec des sommets situés à 30 et à 150 mètres et un creux à 90 mètres. Le seuil du champ de force paralysant varie selon les témoignages en fonction, semble-t-il, des circonstances extérieures : endroit de l'atterrissage, distance entre l'objet et d'éventuels témoins.

Conclusion

Les deux courbes du nombre de cas par pic en fonction de la distance sont totalement différentes. Nous semblons posséder ainsi une sorte de « preuve » de l'existence de deux types différents de paralysie ayant chacun leurs caractéristiques propres. Voilà donc établi un morceau de la structure interne du phénomène paralysie.

Cela suffit-il comme preuve non testimoniale de l'existence des OVNI ? C'est au lecteur à juger selon ses propres critères. Dans un article suivant, nous présenterons d'autres facettes de cette étude sur la paralysie, à savoir la personnalité des témoins, les types d'objets, d'armes, et d'ufonautes, ainsi qu'un travail théorique sur le mode de fonctionnement neurologique de la paralysie.

(à suivre)

Jean-Luc Jorion.
(DETECTOR SIDIP)

NDLR.
Nous laissons à Jean-Luc Jorion l'entière responsabilité de ses affirmations quant à la preuve d'une structure originale dans la répartition spatiale des phénomènes de paralysie autour d'un OVNI rapproché.

Nous tenons à préciser pour notre part que le nombre de cas étudié est trop peu élevé pour se prêter à une analyse statistique significative. Dès lors, les résultats obtenus sont certainement entachés d'une erreur appréciable que ce chercheur semble négliger.

Il faudrait pouvoir disposer de quelques dizaines d'autres cas de paralysie et vérifier s'ils confirment ou infirment le modèle proposé. Ce n'est qu'alors qu'une structure originale (si elle existe ?) pourra être mise en évidence.

L'ufologie a besoin de muscles !

Les activités de notre société prenant de plus en plus d'ampleur, bon nombre de membres et surtout de collaborateurs ont déjà pu s'apercevoir que ces derniers temps la SOBEPS était vraiment très à l'étroit, aussi devenait-il urgent d'émigrer en des locaux aux dimensions moins étriquées. D'ici deux mois ce sera chose faite; de nouveaux bureaux, vastes et spacieux — faute d'être spatiaux — nous attendent. Mais, un déménagement peu ordinaire nous attend également, plusieurs **tonnes** de documents devront être transportées. Une fois encore nous lançons un appel aux courageux. Qui peut nous aider à aménager ces nouveaux bureaux (nettoyage, peinture, tapissage, électricité, etc) et à donner un coup de main lors du déménagement ? Un coup de fil au 523 60 13 nous ferait réellement plaisir ... D'autre part nous cherchons encore des dactylos et des bonnes volontés pour accomplir divers travaux de bureau.

Fusées gigognes au XVIIe siècle : est-ce un mystère ?

En 1664, Charles Le Brun, premier peintre de Louis XIV, dessinait les cartons qui devaient servir à l'exécution des tapisseries des « Quatre Eléments » (l'Eau, la Terre, l'Air et le Feu) aux Manufactures Royales des Gobelins, fondées par Colbert (1).

La fabrication des « Quatre Eléments » alla de 1666 à 1713. Ils furent réalisés huit fois (2). Des copies furent faites également par les Manufactures Royales de Beauvais, mais elles sont de moindre qualité artistique. De là proviennent les tapisseries conservées à Bruxelles dans le palais du Comte de Flandre depuis 1866. Elles font partie de la collection « la Galerie des Gobelins » (3).

L'attention des amateurs de mystère fut attirée par un article paru sous la signature de Jean Cheymol dans « La Nouvelle Presse Médicale » (4), repris quelques mois après dans « Science et Vie ». Il y était question du médaillon supérieur droit du « Feu » (voir figure 1). Dans celui-ci chacun pouvait nettement remarquer une fusée à étages s'élevant dans les airs ! Certains pensèrent même à un V 2. La fusée est entourée de la devise latine « Splendet et ascendit » (Elle monte et elle resplendit), dédiée aux vertus du roi Louis XIV. Cette inscription est due à l'abbé J. Cassagne (5), comme toutes les autres figurant sur le « Feu ».

Cet étrange médaillon est représenté sur deux des huit tentures des Gobelins : la première, réalisée de 1666 à 1669, et la quatrième, réalisée de 1669 à 1673. Comme le roi avait offert la première au grand-duc de Toscane — la pièce fait aujourd'hui partie du Musée des Tapisseries de Florence — il voulut remplacer les pièces manquantes dans sa collection, et ainsi le Louvre en prit possession en 1673. Elle y demeurera jusqu'au 7 pluviose an IV (27 janvier 1796) où la tapisserie sera remise à l'Ecole de Médecine, où elle est toujours aujourd'hui dans la salle du conseil de la Faculté.

Figure 1
Médaillon supérieur droit de la tapisserie « Le Feu »



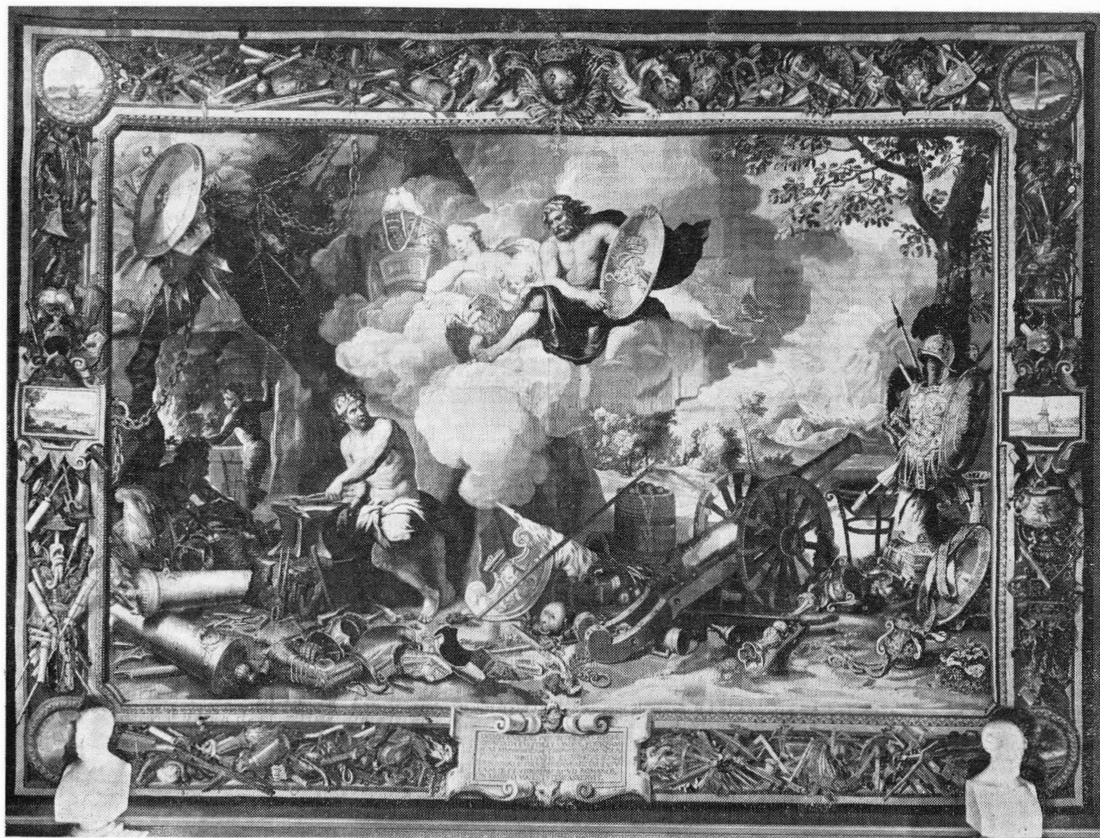
Ce n'est pas là un fait isolé. Aimé Michel (6) a attiré l'attention sur certains passages troublants des œuvres du fameux Cyrano de Bergerac (1619-1655). Que l'on se souvienne de la pièce d'Edmond Rostand : Cyrano, en une scène célèbre, énumère sept manières d'aller vers la Lune, pour capter l'attention du comte de Guiche pendant le mariage secret de Roxane et de Christian de Neuvillette. Rostand, s'il a fort romancé l'existence de son héros, n'a pas tout inventé. Les divers moyens de se rendre sur la Lune notamment sont empruntés au vrai Cyrano. Parmi les sept, on en trouve six totalement farfelus, fondés sur les idées physiques embryonnaires de l'époque, et un qui est en revanche tout à fait sensé. C'est le troisième dans l'ordre où les présente Rostand :

« (...) Ou bien, machiniste autant qu'artificier,
Sur une sauterelle aux détentes d'acier,
Me faire, par des feux successifs de salpêtre,
Lancer dans les prés bleus où les astres vont
paître ! »
(Acte III, Scène XIII)

Aimé Michel cite de courts extraits du texte original et le professeur Jules Duhem, dans ses

1. Charles Le Brun (1619-1690) était l'élève de Simon Vouet (1590-1649), lui-même peintre à la Cour. Il fut nommé par Colbert directeur des Manufactures Royales des Gobelins en 1662.
Les cartons furent reproduits dans un recueil du miniaturiste Jean Bailly, conservé aux Manuscrits à la Bibliothèque Nationale de Paris. Les planches gravées sont au Musée du Louvre.
2. A. Fenaille, Etat Général des Tapisseries des Gobelins, période 1662-1699, p. 66. Paris, 1903.
3. Ce palais est actuellement le siège de la Banque de Bruxelles; le Comte de Flandre, frère de Léopold II, était le père du roi Albert 1er.
4. 1er juillet 1972, pp. 1817-1819; Science et Vie, 1er octobre 1972; J. Cheymol est le président de la Société Française d'Histoire de la Médecine.
5. Abbé Jacques Cassagne, prédicateur français, 1636-1676.
6. Aimé Michel, Avec trois siècles d'avance, Cyrano décrivait votre poste de radio, Science et Vie n° 526, juillet 1961, pp. 90-94.

Figure 2.
« Le Feu », tapisserie de Charles Le Brun (Doc. Roger-Viollet).



monumentaux et rarissimes ouvrages, en donne un résumé commenté (7). Paul Misraki évoque également ce passage (8). Aussi avons-nous eu la curiosité de consulter l'œuvre même de Cyrano (9) :

« J'avais fait une machine que je m'imaginais capable de m'élever autant que je voudrais, en sorte que rien de tout ce que j'y croyais nécessaire n'y manquant, je m'assis dedans et me précipitai dans l'air du haut d'une roche. Mais parce que je n'avais pas bien pris mes mesures, je culbutai lourdement dans la vallée.

» Tout froissé néanmoins que j'étais, je m'en retournai dans ma chambre sans perdre courage, et je pris de la moëlle de bœuf, dont je m'oignis tout le corps, car j'étais meurtri depuis la tête jusqu'aux pieds; et après m'être fortifié le cœur d'une bouteille d'essence cordiale, je m'en retournai chercher ma machine. Mais je ne la trouvai point, car certains soldats, qu'on avait envoyés dans la forêt couper du bois pour faire le feu de la Saint-Jean, l'ayant rencontrée par hasard, l'avaient apportée au fort, où après plusieurs explications de ce que cela pouvait être, quand on eut découvert l'invention du ressort, quelques-uns dirent qu'il fallait attacher quantité de fusées volantes, pour ce que, leur rapidité les ayant enlevées bien haut, et le ressort agitant ses grandes ailes, il n'y aurait personne qui ne prît cette machine pour dragon de feu.

» Je la cherchai longtemps cependant, mais enfin je la trouvai au milieu de la place de Québec, comme on y mettait le feu. La douleur de rencontrer l'œuvre de mes mains en un si grand péril me transporta tellement, que je courus saisir le bras du soldat qui y allumait le feu. Je lui

7. Jules Duhem, Histoire des idées aéronautiques avant Montgolfier, éd. F. Sorlot, 1943 p. 295; Musée aéronautique avant Montgolfier, p. 120 (avec illustration p. 121).
8. Paul Misraki, Des Signes dans le Ciel, éd. Labergerie, 1968, pp. 224-225.
9. Savinien de Cyrano de Bergerac, L'Autre Monde - Voyage vers la Lune, éd. Stock, 1947, pp. 46-48.

Figure 3
L'ascension de Cyrano dans sa machine entourée de fusées, d'après une gravure illustrant une édition ancienne de ses œuvres.



arrachai sa mèche, et me jetai tout furieux dans ma machine pour briser l'artifice dont elle était environnée; mais j'arrivai trop tard, car à peine y eus-je les deux pieds, que me voilà enlevé dans la nue.

» L'horreur dont je fus consterné ne renversa point tellement les facultés de mon âme, que je ne me sois souvenu depuis de tout ce qui m'arriva en cet instant. Car dès que la flamme eut dévoré un rang de fusées, qu'on avait disposées six à six, par le moyen d'une amorce qui bordait chaque demi-douzaine, un autre étage s'embrasait, puis un autre; en sorte que le salpêtre prenant feu, éloignait le péril en le croissant. La matière toutefois étant usée fit que l'artifice manqua; et lorsque je ne songeais plus qu'à laisser ma tête sur celle de quelque montagne, je sentis (sans que je remuasse aucunement) mon élévation continuer, et ma machine prenant congé de moi, je la vis retomber vers la terre.

» Cette aventure extraordinaire me gonfla le cœur d'une joie si peu commune, que ravi de me voir délivré d'un danger assuré, j'eus l'impudence de philosopher là-dessus. Comme donc je cherchais des yeux et de la pensée ce qui en pouvait être la cause, j'aperçus ma chair boursouflée, et grasse encore de la moëlle dont je m'étais enduit pour les meurtrissures de mon trébuchement; je connus qu'étant alors en décours, et la Lune pendant ce quartier ayant accoutumé de sucer la moëlle des animaux, elle buvait celle dont je m'étais enduit avec d'autant plus de force que son globe était plus proche de moi, et que l'interposition des nuées n'en affaiblissait point la vigueur. »

Après lecture de cet extrait, plusieurs remarques s'imposent :

1. Ce qui n'apparaît pas dans les passages présentés par Aimé Michel, c'est qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une fusée à étages, mais d'un engin non prévu initialement pour ce mode de propulsion, autour duquel on a attaché — contre la volonté de Cyrano d'ailleurs — plusieurs rangs de fusées d'artifice, ce qui est fort différent.

2. Aimé Michel se dit particulièrement impressionné par le fait que l'ascension du héros continue alors que la machine retombe : n'a-t-on pas là une exacte préfiguration du lancement des capsules spatiales, dont la fusée porteuse se détache et retombe, étage par étage, tandis que le satellite continue sur sa lancée ? Il y a certes de quoi s'interroger, mais ne s'agit-il pas d'une coïncidence ? En effet, l'explication donnée par Cyrano nous ramène dans le pur farfelu : la moëlle de bœuf passait à l'époque pour être attirée par la Lune ! (en son dernier quartier seulement, précisons !).

3. Enfin, et surtout, le procédé d'embrasement successif des rangées de fusées n'est nullement sorti de l'imagination de Cyrano : il était en effet connu des artificiers dès son époque ! C'est Jules Duhem qui nous l'apprend (10) : dès 1625, le polonais Siemienowicz imagine le principe des fusées gigognes, sous ce nom d'ailleurs, et il les réalisera en 1649 ! Elles furent à l'origine employées seulement pour des feux d'artifice. L'in-

10. Jules Duhem, Histoire des idées aéronautiques avant Montgolfier, éd. F. Sorlot, 1943, p. 289.

vention de Siemienowicz est à la base de l'astronautique moderne.
N'oublions pas que l'utilisation des fusées en Europe remonte au VIIe siècle dans les armées byzantines. Jusqu'au XIVe siècle, elles ne bénéficieront guère de perfectionnements. Au cours de la Guerre de Cent Ans, les Français s'en serviront contre les Anglais au siège de Pont-Audemer.

Cyrano de Bergerac, qui écrivait vers 1650, a parfaitement pu avoir connaissance des découvertes de Siemienowicz. De même, la fusée à étages représentée sur la tapisserie de Le Brun est donc en réalité en parfaite concordance avec son époque, puisque c'est plus tard encore, en 1664, que les cartons du « Feu » ont été dessinés. Les feux d'artifice étaient très prisés à la Cour de Louis XIV, et des fusées à trois étages ont dû y être utilisées.

Encore un mystère qui s'évanouit donc ? C'est sans doute dommage pour les rêveurs, mais il faut bien conclure que oui. Ce qui n'empêche pas les œuvres de Cyrano de receler d'autres passages intrigants, telle une description de ce qui semble être un poste de radio, évoquée aussi par A. Michel et P. Misraki. Mais ceci est une autre histoire, dont nous vous parlerons peut-être un jour.

Christiane Piens,
Jacques Scornaux.

Nos enquêtes

Une insolite partie de pêche

Plantons le décor de cette observation peu banale : elle s'est déroulé vers trois heures du matin à Epinois, petites bourgade rurale située en retrait au sud de la route N 22 reliant Charleroi (à 16 km) à Binche (à 7 km). Elle est traversée d'ouest en est par plusieurs lignes H.T. et contrairement à quelques autres communes de la région, elle n'accueille pas d'industries importantes.

C'était en juin 1968, il faisait encore nuit, le ciel était bien dégagé et la température était fraîche. M. J.R., pêcheur confirmé, avait posé ses lignes à l'Etang de la Ferme du Moulin. Agé de 61 ans, il possède une excellente vue et une très bonne ouïe.

Tout à coup, en direction du nord-est (azimut 55°) et à 60° d'élévation, le témoin remarque trois faisceaux lumineux extrêmement puissants dont la forme était caractéristique. Ils étaient parfaitement rectilignes et chacun semblait être enfermé dans un long cylindre transparent. De longueurs différentes, les trois « tubes » lumineux étaient disposés parallèlement dans le ciel. L'observateur compara leur teinte à celle des projecteurs antiaériens utilisés durant la dernière guerre (couleur blanc-jaune). Non seulement la lumière ne se dispersait pas, mais elle s'arrêtait net comme si elle butait contre un mur invisible. Les rayons n'étaient pas constamment allumés, ils s'éteignaient de temps à autre sans synchronisation apparente, tantôt l'un, tantôt l'autre, ou encore tous les trois ensemble. Le témoin signala aussi que lorsqu'un faisceau s'éteignait il ne se rallumait pas au même endroit. Si un faisceau s'éteignait tandis que les deux autres restaient allumés, il pouvait réapparaître à un emplacement légèrement décalé par rapport à sa position initiale, ceci était également vrai lorsque deux rayons disparaissaient en même temps, voire même les trois. M. J.R. eut l'impression que le phénomène se déplaçait latéralement.

Après une demi-heure d'observation, le témoin pensa qu'il pouvait s'agir de signaux, mais destinés à qui ? Il se retourna alors et aperçut un phénomène identique en direction du sud-sud-ouest (azimut 205°) toujours à 60° d'élévation. De ce côté il n'y avait que deux rayons (également cylindriques et parallèles). Les faisceaux des deux groupes ne se sont jamais rejoints et le parallélisme a toujours été constant. Autre fait étrange : la portée des rayons ou leur longueur n'était pas

Les faisceaux lumineux d'Epinois.



toujours la même durant les différentes phases d'extinction et d'allumage du phénomène, ils étaient tantôt plus courts tantôt plus longs. En outre, bien que très puissante, la lumière de ces faisceaux ne diffusait aucune clarté et le ciel n'était pas éclairé. L'apparition et la disparition des « tubes » lumineux n'était pas cyclique : les deux groupes pouvaient s'éteindre ou s'allumer ensemble ou encore l'un pouvait disparaître tandis que l'autre restait visible dans la nuit. Le phénomène paraissait se passer à haute altitude et il semblait que les faisceaux gardaient une position horizontale. Le témoin ne se souvient plus pendant combien de temps les rayons restaient allumés. A aucun moment il n'a aperçu un objet quelconque à la source de ces lumières nocturnes. A l'aurore tout a disparu et la durée totale de l'observation fut d'une heure environ. Aucun bruit n'a été perçu.

Informations complémentaires.

Quoique détaillée, cette observation ne permet pas d'estimer une dimension même approximative des « tubes » lumineux, la distance à laquelle se trouvait ceux-ci reste, elle aussi, inconnue.

En 1945, le témoin a observé depuis un quai de la gare de Mons en compagnie de plusieurs voyageurs, une formation de quelques disques immobiles dans le ciel.

Fiche technique de l'observation.

Date : juin 1968, vers 3 h du matin

Lieu : Epinois (Hainaut), 50° 24' 15" N - 4° 12' 46" E, altitude : 130 m.

Observation : faisceaux lumineux.

Nombre de témoins : 1 (pensionné, 61 ans).

Effets secondaires : néant.

Michel Abrassart.

Un OVNI posé au sol à Péruwelz

Cette observation insolite à plus d'un égard n'a eu qu'un seul témoin. Elle nous fut communiquée grâce à l'obligeante attention d'un de nos membres, Monsieur W. Gobert, de Wiers. La lettre qu'il nous envoya environ un mois après l'incident n'était malheureusement pas datée, ce qui ne permet pas de fixer l'époque où il se produisit avec précision. Cependant, le témoin se souvient qu'il eut lieu un jour de semaine, « au début de la vague de chaleur de l'été 1975 », soit vraisemblablement au cours de la dernière semaine du mois de juillet de cette année.

Les lieux

Peuplée d'environ 7 800 habitants, Péruwelz offre l'aspect typique d'une petite ville de la province hennuyère, mi-champêtre, mi-industrielle. Terres à pâtures, vergers et bosquets voisinent des exploitations d'extraction ou carrières. C'est également un nœud ferroviaire de moyenne importance entre les lignes Mons-Condé s/Sambre (vers la France) et Mons-Tournai. La frontière se situe à 2.5 km à vol d'oiseau du lieu de l'observation.

Le témoin

Monsieur G.L. (1) habite l'endroit depuis plus de dix ans. Célibataire sans profession — il nous déclara souffrir du cœur — il tire ses ressources de la location d'habitations que lui ont laissées ses parents et occupe seul une petite maison qui nous parut dans un état de délabrement assez surprenant. C'est un homme âgé de 45 ans, de grande taille, d'aspect doux et timide, qui nous fit sobrement part de son aventure assez étonnante en termes précis et clairs, sans emphase ni exagérations. Nous croyons sans réserves à la sincérité de ce témoin qui relate du mieux qu'il peut un événement incroyable dont il reste visiblement persuadé de la réalité objective. Comme nous le verrons à la lecture de son témoignage, cette réalité ne paraîtra peut-être pas aussi évidente à certains de nos lecteurs qui s'arrêteront au côté marginal du statut social du témoin. Cette donnée est indéniable mais elle soulève à notre avis plus de questions qu'elle n'en résoud : comment et surtout pourquoi un tel incident a-t-il eu lieu en présence d'un tel témoin ? Le choix fut-il en quelque sorte délibéré et si oui, dans quel but ? Ou bien la relation incident-statut sociolo-

1. Identité réelle dans nos dossiers.

gique est-elle le fruit d'un pur hasard ? Dans quelle mesure les impressions ressenties par ce témoin sont-elles ou non fonction d'études techniques qu'il aurait suivies précédemment ? Comme d'habitude, nous laisserons au lecteur le soin de se former sa propre opinion, non sans réaffirmer notre avis personnel d'enquêteur que Monsieur G.L. décrit un événement de nature non identifiée auquel il est intimement persuadé d'avoir été mêlé.

L'incident

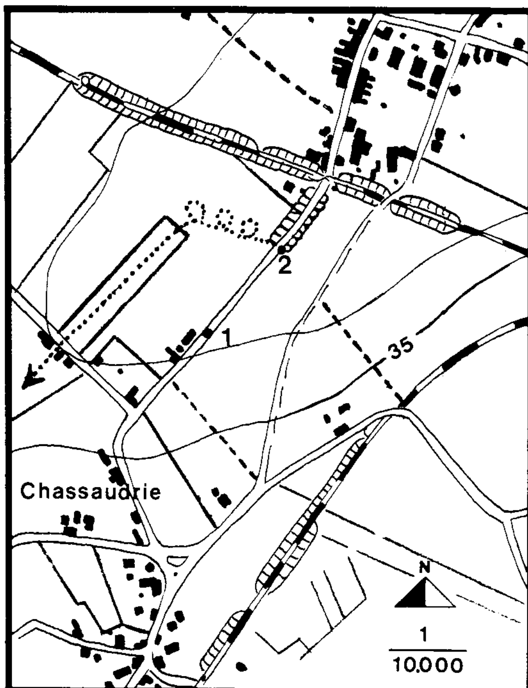
Vers 11 h 00 du matin ce jour-là, comme il le fait souvent, le témoin regagnait son logis après une courte promenade vers le centre de Péruwelz, distant d'environ 1 km. La journée était chaude et ensoleillée, dans le ciel libre de tout nuage, le soleil avait presque atteint le zénith. Il n'y avait pas un souffle de vent.

Comme il suivait une petite route asphaltée passant à travers champs en direction de la ligne de chemin de fer Mons-Tournai, Monsieur G.L. eut l'attention attirée par ce qui lui parut être un emballage à ciment abandonné sur le bord de la route à 80 m de lui (2). Il s'agissait d'une forme oblongue, de la taille d'une Renault 4 L, paraissant reposer sur le sol, moitié sur l'asphalte, moitié sur l'herbe folle de l'accotement. A cet endroit, la route fait un léger coude vers la droite que suit un passage à niveau non gardé. Elle est bordée d'habitations récentes, de type résidentiel, mais d'une manière générale l'endroit est peu fréquenté. Ce matin-là, Monsieur G.L. cheminait seul en direction du passage à niveau.

L'objet était de couleur jaune sale ou ocre clair — couleur tabac, selon les termes du témoin — ce qui explique qu'il l'ait initialement « identifié » comme étant un sac à ciment. Comme il continuait d'approcher, cet objet se souleva d'un seul coup, comme le ferait un sac vide emporté par une brusque poussée de vent, soulevant derrière lui un petit nuage de poussière. Il fallut encore une ou deux secondes au témoin pour réaliser que *le vent était nul* et que par conséquent rien ne pouvait expliquer que cet objet se soit soulevé aussi subitement. La suite des événements devait porter à son comble la perplexité du promeneur :
« Il est monté en oblique, pas trop rapidement, suivant un angle d'une dizaine de degrés, traver-

2. Distance mesurée sur les lieux.

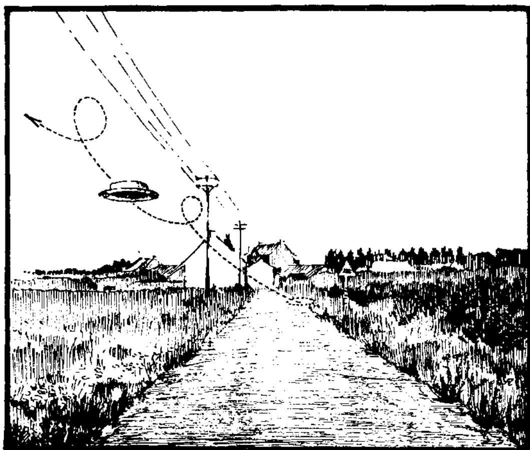
Plan des lieux.
1. position du témoin; 2. l'objet au sol.



sant la route de droite à gauche devant moi. Comme je le regardais mieux, je découvris qu'il s'agissait d'une forme régulière affectant l'aspect d'une assiette ou plutôt d'un éllipsoïde allongé surmonté d'une sorte de coupole basse. La base pouvait avoir 2.5 à 3 m maximum, la coupole 1 m à 1.5 m de haut. Le dessus était plat. L'ensemble avait cette couleur uniforme sable ou ocre clair que je vous ai signalée ».

A peine revenu de sa surprise, le témoin, qui s'est arrêté, voit l'OVNI se comporter de très étrange façon : parvenu sur le côté gauche de la route, à 2 ou 3 m au-dessus du sol, il effectue sans transition un mouvement de glissement sur sa trajectoire, en forme de torsade hélicoïdale, sans basculement, c'est-à-dire sans pivoter autour de l'axe perpendiculaire à sa longueur. Cette manœuvre paraît augmenter sa vitesse et, passant sous les fils d'une ligne téléphonique aérienne qui jouxte la route sur la gauche, il atteint une altitude de 6 à 7 m. Un nouveau mouvement de torsade se produit, identique au premier, amenant l'OVNI à 30 m du sol. Il est maintenant au-dessus d'un champ de maïs. Une troisième cabriole le fait grimper à 60 ou 70 m où il stationne.

L'objet s'élève et passe en dessous de la ligne téléphonique.



Sa position est à présent pratiquement perpendiculaire à l'axe de la petite route, au-dessus du champ, à 100 m de distance du témoin. L'OVNI ne reste pas immobile à cet endroit, mais entre deux évolutions, Monsieur G.L. peut noter quelques détails supplémentaires :

« L'objet paraissait creux, comme le serait un canotier. En tous cas, il y avait une zone sombre sur sa face inférieure et cette zone avait le même diamètre que la coupole qui la surmontait. Aux deux extrémités de l'éllipsoïde formant la base, j'aperçus aussi comme des rotors qui tournaient régulièrement. Chaque rotor paraissait formé d'ailettes, comme les pales d'un ventilateur. Cela tournait lentement. Ces rotors n'étaient pas protubérants, mais comme imbriqués dans l'épaisseur de la base. C'était selon moi de leur rotation que l'engin tirait sa puissance propulsive ».

Pendant une dizaine de secondes, l'OVNI va se maintenir à cette altitude, sans pourtant rester vraiment immobile :

« Il oscillait constamment autour de son plus grand axe, comme s'il avait du mal à maintenir sa position d'équilibre. Parfois il perdait brusquement de la hauteur et descendait de 5 ou 10 m pour remonter ensuite à sa position initiale. Ces mouvements désordonnés faisaient un peu penser à ceux de certains oiseaux. Lorsqu'il descendait, il le faisait en zig-zag, comme ceci (3). Subitement il démarra très rapidement en direction du sud-ouest, soit vers la frontière française, et en quelques instants je l'avais perdu de vue ».

3. Par gestes le témoin décrit le fameux mouvement « en feuille morte ».

Informations complémentaires

Toute l'observation a duré environ une minute; elle s'est déroulée dans un silence total. Comme nous l'avons dit, l'endroit est relativement peu peuplé et à l'écart des bruits de la circulation de la route. Un bruit, même très faible, n'aurait pu manquer d'être perçu par le témoin. De même l'éclairage de l'objet est toujours resté pareil. Sa surface présentait un aspect mat, non métallique, non réfléchissant; aucune source lumineuse n'y apparaissait; il ne laissait ni traînée, ni fumées derrière lui. Absence également d'effets secondaires sur le témoin, hormis une stupéfaction assez compréhensible.
C'est la première (et à notre connaissance la seule) observation faite par ce témoin.

Extraits de notre enquête du 07.08.1976

Nous sommes introduits chez le témoin par notre informateur, Monsieur Gobert.

Enq. : Qu'avez-vous fait à la fin de l'observation ?
Tém. : Je suis aussitôt rentré chez moi. J'étais très désorienté. Je suis même passé à côté de l'endroit où cet objet avait stationné sans penser à m'arrêter. Ce n'est que le lendemain que j'ai songé à aller voir s'il y avait des traces quelconques, mais je n'ai rien trouvé. L'herbe n'était même pas froissée.

Enq. : Nous voici maintenant à l'endroit où vous vous trouviez au début de l'incident. Je vois des habitations à proximité. Il n'y avait personne dans les jardins ? Pourquoi n'avez-vous pas interrogé les habitants ? Peut-être que d'autres ont également aperçu cet engin.

Tém. : Je n'ai pas osé faire cela. Qu'aurait-on pensé de moi si personne n'avait rien vu ?

Enq. : Mais vous avez tout de même fini par en parler à quelqu'un. A Monsieur Gobert ?

Tém. : Non. A cette époque je ne le connaissais pas. Une de mes connaissances fait partie d'une société ornithologique et je me suis dit que peut-être elle pourrait me fournir une explication. Monsieur Gobert est membre de la même association. C'est ainsi que mon ami lui en a parlé et il est venu me trouver.

Enq. : Avez-vous été témoin d'autres faits insolites du même genre ou différents ?

Tém. : Non, jamais.

Enq. : Que pensez-vous avoir vu ?

Tém. : Je n'en sais rien du tout. J'ai d'abord pris cela pour un sac à ciment abandonné sur la route. Mais voilà, cela s'est élevé, et il n'y avait pas de vent.

Enq. : Comment se fait-il qu'au cours de ces soixantes secondes, aucune voiture ne soit passée le long de cette route ? Il y règne malgré tout une certaine circulation.

Tém. : Je ne me l'explique pas. Tout simplement, il n'y avait personne.

Enq. : Avez-vous observé d'autres détails ? Vous m'avez dit qu'il y avait des hublots sur la coupole. Y avait-il aussi des antennes, un train d'atterrissage ?

Tém. : Je n'ai pas fait mention de hublots et il n'y avait rien d'autre que ce que je vous ai décrit. La coupole avait la même couleur jaune sale que tout le reste, uniformément, comme un sac à ciment. Il n'y avait pas de rivets ou boulons joignant l'une à l'autre des parties différentes, cela paraissait fait d'une seule pièce et creux à l'intérieur. La silhouette était nette et je la voyais bien dans le bleu du ciel.

Enq. : Vous rendez-vous compte que l'objet que vous me décrivez est particulièrement absurde ?

Tém. : Peut-être, mais c'est ainsi que je l'ai vu.

Appréciation

A notre connaissance, les OVNI de couleur jaune-ocre ne sont pas légion dans la panoplie pourtant déjà très disparate de la « technologie OVNI », mais on en signale néanmoins quelques cas (4). Par contre la mention de « rotors-propulseurs » nous paraît totalement abstruse et n'est pas sans rappeler certaines descriptions des fameux « airships » de la vague de 1897. Nous comprenons tout aussi mal comment un tel objet a pu survenir, stationner non loin d'un passage à niveau, puis repartir à basse altitude sans que quiconque hormis ce témoin unique n'ait signalé sa présence.

Faut-il dès lors en conclure que cette observation a été inventée ou qu'elle résulte d'une sorte de rêve éveillé ? Mais comment expliquer alors qu'un individu dont les préoccupations sont visiblement très éloignées du domaine ufologique puisse décrire des évolutions que l'on retrouve dans d'autres cas comme notamment celui du Vauriat (Puy de Dôme, 29.08.1962) ? Si l'observation a été inventée, dans quel but ? Pourquoi le témoin l'a-t-il gardée par-devers lui si longtemps sans se manifester aucunement à l'attention de journalistes ou de groupements ? Et pourquoi cette accumulation de détails d'apparence absurde (couleur jaune sable, rotors, absence de hublots) ?
Et s'il s'agissait réellement d'un OVNI, à quelle mystérieuse activité se livrait-il à cet endroit d'une désolante banalité ?

Fiche technique de l'observation

Date : fin du mois de juillet 1975.
Lieu : Péruwelz (Hainaut) 50°30'53" Lat. N.; 3°34'49" Long. E.
Objet : ellipsoïde surmonté d'une coupole plate.
Nombre de témoins : 1.
Indice de crédibilité : 2.
Indice d'étrangeté : 3.
Classification : RR1.

En guise de post-scriptum

Nous serions reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui nous communiqueraient les références d'autres observations similaires à celle décrite dans le présent rapport.

Franck Boitte.

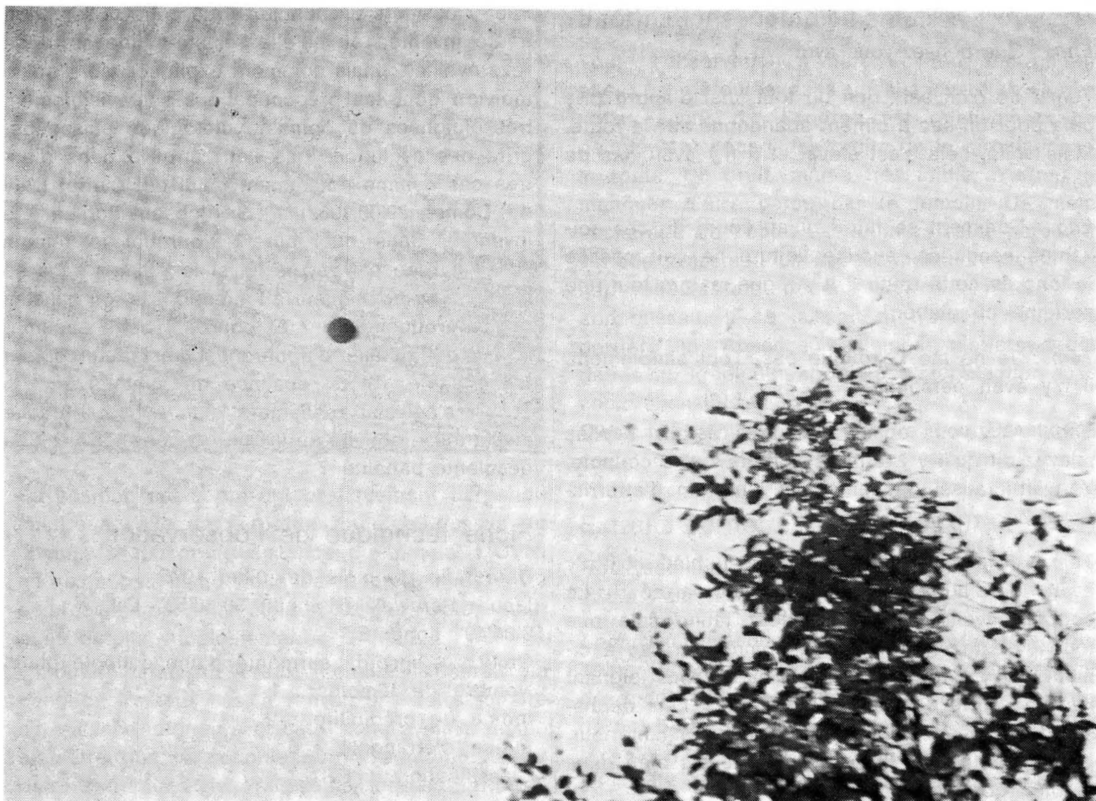
4. Dans son « Etude statistique portant sur 1 000 cas d'observations d'UFO » Poher signale 3 OVNI couleur marron dans un échantillon mondial de 825 cas, pour 2 de cette même couleur dans un échantillon français portant sur 220 cas (p. 27).

Le dossier photo d'inforespace

Lac Chauvet, France, 18 juillet 1952

(copyright Rapho)

74



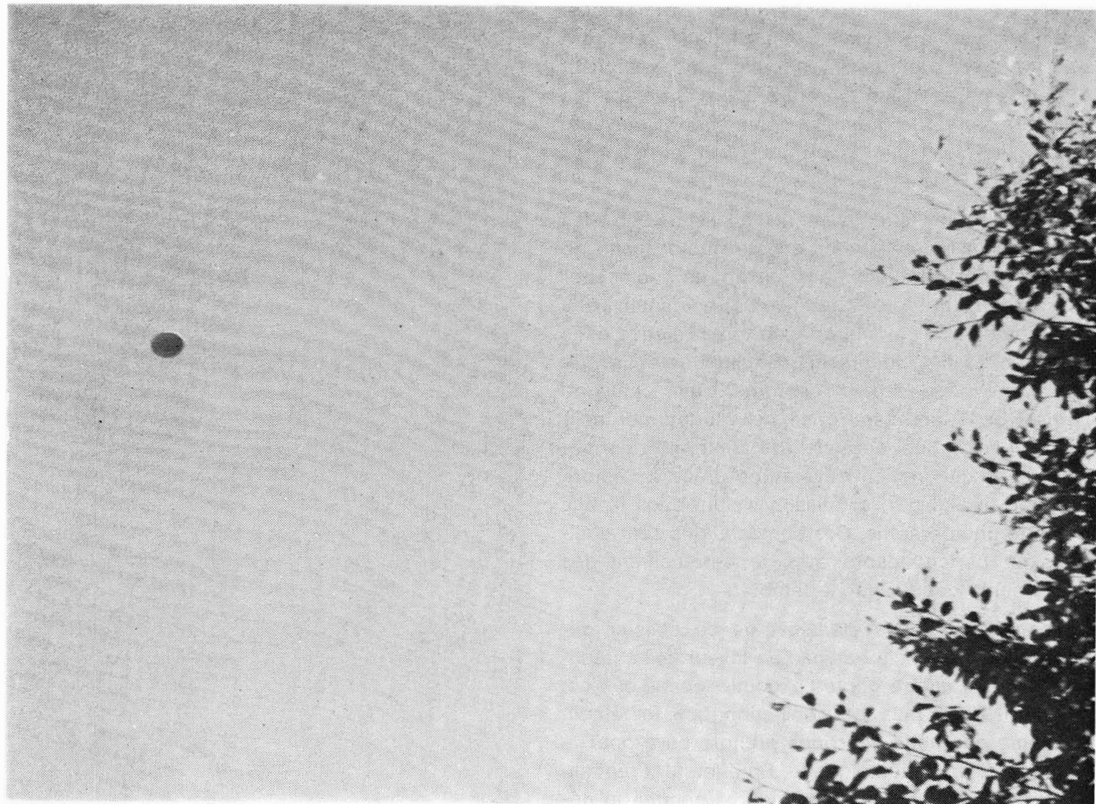
Le lac Chauvet (54 ha) qui s'est formé dans le cratère d'un ancien volcan, se situe au sud du Puy du Saucy (1885 m) et du Puy de la Perdrix (1816 m) dans le département du Puy-de-Dôme. Les hêtraies et les pâturages des collines basaltiques qui l'entourent avaient séduit M. André Frégnale qui s'apprêtait à fixer sur la pellicule le paysage typique de cette région d'Auvergne. En cette fin d'après-midi du vendredi 18 juillet 1952, le temps était très beau, hormis quelques nuages traînant à l'horizon, le ciel était bleu et bien dégagé, un vent léger soufflait du nord-ouest.

Il était environ 18 h lorsque le témoin aperçut un objet rond progessant dans le ciel à vitesse constante, tel un petit avion de tourisme volant à 1000 m d'altitude. La trajectoire horizontale et rectiligne était orientée d'ouest en est, soit de droite à gauche comme le révèle la succession des quatre clichés. Ceux-ci furent pris à la suite l'un de l'autre avec un intervalle d'environ huit secondes entre chaque vue pour réarmer l'appareil (un Ikonta Zeiss 24 x 36 avec un objectif Tessar de 45 mm diaphragmé à 1/5,6 et équipé d'un filtre Wratten n° 15, vitesse d'obturation : 1/250 s. Film N/B Panatomic-X).

Aucun bruit n'a été perçu, aucun mouvement de balancement n'a été remarqué et l'objet n'a jamais dévié de sa trajectoire durant toute la durée de l'observation. Celle-ci aurait été poursuivie avec des jumelles et l'observateur aurait constaté la disparition subite de l'objet. A ce sujet voici ce qu'Aimé Michel écrivait en 1954 (1) : « Signalons que malgré ces photos, M. Frégnale persiste à ne pas croire aux soucoupes volantes. Il croit à un phénomène naturel non encore identifié et suggère l'hypothèse de poussières cosmiques agglomérées. Il eut, en effet, l'impression de voir l'objet *se désintégrer* au moment de disparaître ». On peut toutefois douter de cette interprétation car dans une lettre adressée à la SOBEPS le 30 octobre 1975, M. Frégnale proposait une version beaucoup plus banale : « La disparition de l'objet dans le

1. Lueurs sur les soucoupes volantes, éd. Mame, 1954.

(copyright Rapho)



ciel ne permet aucune déduction car j'ai pu simplement le perdre du regard ».

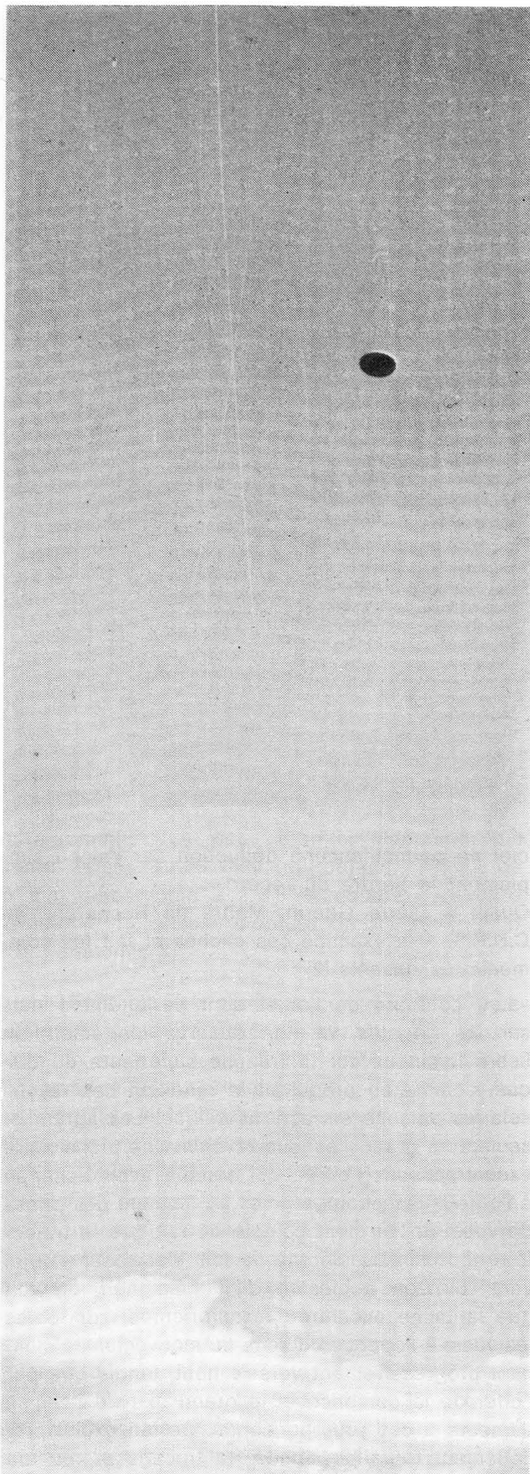
Quant à Pierre Guérin, Maître de Recherche au C.N.R.S., il a examiné ces clichés et fait les commentaires suivants (2) :

« Les contours de l'objet sont parfaitement nets sur les négatifs, et l'on observe clairement un liseré lumineux sur la tranche supérieure du disque, comme en produirait la réflexion des rayons solaires par une surface métallique. Les agrandissements à grande échelle révèlent une tache noire excentrée sous l'objet, qui semble avoir échappé à l'auteur des photographies au moment des prises de vues. Si l'on tient compte du fait que la trajectoire horizontale décrite faisait s'abaisser l'objet vers l'horizon à mesure qu'il s'éloignait, on voit que la tache excentrée reste orientée, sur toutes les vues, à l'opposé du sens du mouvement, s'inclinant progressivement vers le haut, tandis que par l'effet de la perspective, le grand axe de l'ellipse demeure à peu près horizontal. Ce fait exclut pratiquement toute possibilité de trucage et me fait considérer cette exceptionnelle série d'images comme parfaitement authentique. Aucun aéronef connu ne ressemble à l'objet photographié, qui correspond tout à fait, en revanche, à l'innombrables descriptions de « soucoupes volantes » faites par des témoins ne se connaissant pas. Il convient de noter également qu'à la date de l'observation, la prétendue « psychose des soucoupes » n'avait pas encore atteint la France. L'auteur des photographies était, à l'époque, ingénieur, et ne s'était jamais préoccupé de la question des OVNI. »

Conséquence logique due à l'éloignement, remarquons également que non seulement la forme elliptique se modifie en devenant plus oblongue au fur et à mesure de la progression de l'objet, mais constatons aussi que le bord supérieur éclairé par le soleil, qui se trouvait à la droite du photographe, est de plus en plus apparent d'un cliché à l'autre; pratiquement nul sur le premier, il se détache, par contre, très nettement sur le fond uniforme

2. Sciences & Avenir, n° 307, septembre 1972.

(copyright Rapho)



du ciel de la dernière phographie. Au passage, signalons que la disposition du feuillage de l'arbre de la première photo se retrouve exactement sur la deuxième et en se référant à cet avant-plan, une comparaison de la première photo avec la suivante révèle que la taille de l'objet reste à peu près semblable d'une prise de vue à l'autre.

Si on examine attentivement la disposition des branches on peut estimer que le photographe se serait avancé de quelques pas avant de déclencher l'obturateur une deuxième fois. Cette «découverte» n'a, bien sûr, qu'une importance toute relative dans l'examen de ces documents. Soulignons enfin que l'éclairage des arbres confirme bien celui de l'objet. Si la première prise de vue permet déjà de deviner de quel côté vient la lumière, la dernière est particulièrement révélatrice grâce à l'ombre projetée au sol par le buisson visible dans le bas de cette photographie. Ces constatations sont d'ailleurs en parfait accord avec le déroulement des événements décrits par le témoin.

Le poids des divers éléments de ce dossier devrait faire pencher la balance en faveur de l'authenticité de ces quatre photos exceptionnelles et c'est sûrement avec plus de conviction que le témoin lui-même que nous pourrions prendre parti pour le réel intérêt de ce témoignage. En effet, M. Frégnale reste à l'heure actuelle très réservé comme le démontre un autre extrait de sa lettre :

« Beaucoup d'ufologues enthousiastes ont cru voir dans ces documents des tas de preuves avantageuses (3), à commencer par la preuve que les dites photos ne sont pas truquées (chose impossible à prouver, car on peut faire n'importe quoi en photo). Pour ma part, j'ai la franchise de reconnaître que mes photos, quel qu'en soit l'intérêt, ne prouvent rien. (...) Malgré que je ne m'occupe pas

3. Ce fut le cas pour le Lieutenant-Pilote Jean Plantier qui dans son ouvrage « La propulsion des soucoupes volantes par action directe sur l'atome » (Ed. Mame, 1955) prétend trouver une confirmation de ses théories avec les photos prises au lac Chauvet. Pour faire varier l'inclinaison de « sa » soucoupe, il imagine que sur la surface inférieure de l'objet un écran mobile modifierait l'effet du champ en provoquant une variation de l'ionisation. A la page 41 de son ouvrage l'auteur déclare encore : « J'avais fait ces déductions en juin 1952, mais aucune preuve ne semblait vouloir les confirmer. Les photos de M. Frégnale, qui me parvinrent quelques mois après, m'ont apporté une confirmation tellement bouleversante que je suis allé voir cet heureux témoin, pour essayer de vérifier l'authenticité des originaux. Elle ne semble pas faire de doute ! En effet, l'éventuel truquage que nécessiteraient les cinq ou six clichés (sic) demanderait des moyens hors de proportions avec ceux que pourrait posséder M. Frégnale. De plus, continuant mon enquête, j'ai trouvé par la suite d'autres témoignages concordant avec cette caractéristique ».

(copyright Rapho)

77



d'ufologie, il est évident que j'ai réfléchi aux diverses hypothèses pouvant s'appliquer à l'objet que j'ai photographié.

1. Maquette volante ? Pourquoi pas ? Contrairement à ce qu'écrit M. Pierre Guérin, astronome au C.N.R.S. (Sciences & Avenir, septembre 1972), la France était en 1952 en pleine crise de psychose collective des « soucoupes ». Et pas mal de gens essayaient d'en construire, volantes ou non, pour s'amuser au dépens des badauds.

2. Engin extraterrestre ? Peut-être. Mais alors il viendrait d'une planète habitée appartenant à une **autre étoile** que le Soleil, puisqu'il est maintenant prouvé qu'aucune autre planète de notre système solaire ne porte d'êtres vivants évolués.

3. Engin terrestre futur qui reviendrait visiter le passé ? Je ne crois guère à cette hypothèse pour une raison de pure logique. Car même s'il était possible de *remonter* dans le temps, il me semble inconcevable qu'un objet puisse remonter à une époque antérieure à sa date de fabrication puisque alors il cesserait d'exister.

4. Phénomène cosmique inconnu? Pourquoi pas? »

Peut-on concevoir commentaires plus circonspects! D'autre part il n'est pas inutile de rappeler que ces photos furent réalisées durant une période particulièrement riche en observations, et cela principalement aux Etats-Unis (4). Ce pays connut une vague extraordinaire qui culmina justement en juillet (5). Le 16 juillet, Shell Alpert photographiait quatre objets lumineux dans le ciel de Salem (Massachusetts) (6). A Washington, le lendemain, Henry Lewis, un ingénieur radio, observait six disques orangés qui se suivaient en file indienne et qui ont viré brutalement à angle droit en direction du sud. Ces six objets auraient été encore aperçus à 12000 km de là, au-dessus de Buenos Aires où ils décrivirent plusieurs cercles à haute altitude avant de s'éloigner, toujours en file indienne, vers le nord-est. Quelques heures plus tard, des agriculteurs français virent, dans le ciel d'Aisey-sur-Seine (Côte d'Or), six disques en formation en V qui, sans aucun bruit, filaient en direction du nord-est (7). Dans la nuit du 17, le capitaine Paul Carpenter, qui survolait le Colorado dans la région de Denver, aperçut quatre lueurs qui, à une vitesse fantastique, coupèrent la route de son avion.

Le 18, tandis que M. Frégnale prenait quatre photos dans le Puy-de-Dôme, les habitants de Veronica en Argentine observaient, comme les témoins de la veille, les évolutions de six disques qui disparurent en montant dans le ciel (8). Dans la nuit du 19 au 20 juillet avait lieu de premier acte du « Carrousel de Washington », le second se déroulant dans la soirée du 26 (4). Le 29, enfin, George Stock prenait, comme André Frégnale, une série de photos remarquables à Passaic dans le New-Jersey (9).

Ce bref rappel de quelques événements qui marquèrent ce mois de juillet bouillonnant démontre que le témoignage de M. Frégnale s'insère dans une succession quasi ininterrompue de plusieurs cas importants qui, pour la plupart, se déroulèrent souvent de l'autre côté de l'Atlantique. Tout comme les photos prises à Salem ou à Passaic, celles du lac Chauvet illustrent bien la nette recrudescence des observations de cet *été chaud* de l'ufologie.

Jean-Luc Vertongen.

4. Lucien Clerebaut, Historique des Objets Volants Non Identifiés, éd. SOBEPS, 1975.
5. Flying Saucers : an analysis of the Air Force Project Blue Book Special Report No. 14, by Dr. Leon Davidson.
6. Voir Inforespace n° 2, p. 23.
7. Charles Garreau, Soucoupes Volantes - vingt ans d'enquêtes, éd. Mame, 1971.
8. Donald Keyhoe, Flying Saucers from Outer Space, éd. Hutchinson, 1954.
9. Voir Inforespace n° 21, pp. 24-28.

Les grands cas mondiaux

L'affaire des "boules" de l'Aveyron

Inforespace a, nous l'avons souvent rappelé, deux objectifs. D'une part, il voudrait aider les chercheurs dans leur étude du phénomène en leur présentant des cas nouveaux ou des hypothèses sur tel ou tel aspect du problème des OVNI. D'autre part, il est aussi destiné à la grande majorité des autres lecteurs, tous ceux qui veulent mieux connaître le problème et qui n'ont pas toujours la chance de disposer d'une documentation solide sur le sujet. Notre rubrique «les grands cas mondiaux» est née de ce vœu d'informer au mieux les nombreux lecteurs d'Inforespace sur quelques observations particulièrement importantes mais qui n'ont bien souvent pas reçu une diffusion suffisante. L'affaire des « boules » de l'Aveyron est de celles-là. Publiées en 1970 par la revue française « Lumières Dans La Nuit », les enquêtes sont connues des chercheurs, mais nous restons persuadés que la majorité de nos lecteurs l'ignorent encore.

Le texte qui va suivre est le compte rendu exact des événements tel qu'il parut dans les numéros 107 (août 1970 - pp. 11-14), 108 (octobre 1970 - pp. 9-12), 109 (décembre 1970 - pp. 9-16), 110 (février 1971 - pp. 9-10), et 135 (mai 1974 - pp. 20-21) de la revue Lumières Dans la Nuit (« Les Pins », F-43400 Le Chambon-sur-Lignon, France). Le cas fut également publié dans l'ouvrage « Mystérieuses Soucoupes Volantes » paru aux éditions Albatros en 1973 (pp. 146-184. Nous tenons à remercier tout particulièrement les dirigeants de ce groupement voisin et ami pour leur autorisation à reproduire l'intégralité des enquêtes et des clichés relatifs à cette affaire.
Nous tenons aussi à féliciter MM. G. Canourgues, J. Chasseigne, F. Dupin de la Guerivière, et F. Lagarde, pour leur travail d'enquêteur exemplaire :

Préambule

En novembre 1969, nous recevions une longue lettre où était fait le récit de faits assez extraordinaires. Nous chargions un de nos enquêteurs, le docteur Dupin de la Guérivière d'aller sur place enquêter. Il nous a fait parvenir son rapport, de nombreuses photos, la carte d'état-major, des renseignements complémentaires.

A l'étude, il s'avéra que si le récit originel paraissait exact quant au fond, il présentait des lacunes que le rapport n'avait pas éclairées. Un complément d'enquête s'imposait que notre enquêteur, très occupé, ne pouvait faire.

Nous avions saisi notre conseiller, M. A. Michel, de ces faits inhabituels. Il les a jugés très importants, s'ils étaient authentiques, et nous a demandé de les suivre.

Devant le dilemme qui se posait à nous, nous avons décidé de nous y rendre en personne et pour mieux réaliser nos desseins nous avons demandé à deux autres enquêteurs de se joindre à nous. L'enquête que vous allez lire n'est donc pas unilatérale, mais une enquête commune où chacun a posé ses propres questions, fait ses propres déductions et approuvé les termes de ce récit. Elle résulte de l'ensemble des observations, des croquis relevés sur place, de documents relevés à la mairie, de photos, et surtout, ce qui en constitue l'ossature, des interrogatoires relevés sur bandes magnétiques, d'une durée totale de 1 h 45.

Nous nous efforcerons d'ailleurs de coller au plus près du dialogue pour essayer de reconstituer la couleur locale, et de lui laisser tout son naturel.

Comme le souhaitait A. Michel des consignes ont été laissées sur place aux témoins, et aux deux enquêteurs régionaux qui nous accompagnaient. A la demande expresse des intéressés leur anonymat sera respecté. A notre grand regret aucun nom de lieux qui puisse les identifier ne sera indiqué : les témoins désirent vivre en paix. Nos lecteurs nous en excuserons, d'ailleurs l'enquête continue sur place par la recherche d'autres témoignages venant étayer ces récits.

Deux des dessins qui accompagnent cette enquête sont de notre facture, tous les autres ont été réalisés par M. J.L. Boncœur, professeur de dessin d'art, sur le vu de documents photos et d'après les croquis et renseignements fournis par les témoins au cours de l'enquête.

Les faits se passent quelque part en Aveyron aux abords d'une de ces fermes comme il y en tant. Celle-ci est ancienne, bâtie en 1766, les murs en dur sont épais, elle possède un étage où se trouvent les chambres et d'où la vue est très étendue. Les pièces sont vastes, il y en a dix. Les fenêtres donnent au sud surtout, d'autres, plus étroites, à l'ouest et au nord.

Au sud de l'habitation principale, une cour encadrée sur trois côtés des dépendances (grange et étable). A l'est une entrée principale qui donne sur

La « boule » dans la vigne; au-dessus de la fourragère.
(Dessin de F. Lagarde, doc. L.D.L.N.)



la route, à l'ouest, un accès secondaire donnant sur la route aussi par un chemin charretier.

L'exploitation est modeste, 18 hectares, basée sur l'élevage, surtout des vaches pour la vente de veaux; polyculture, des prairies, du maïs, du blé, de l'avoine, de l'orge, une pièce de vigne pour le vin de consommation familiale.

Bref une ferme comme il y en a tant dans la région Midi-Pyrénées.

Les faits dont ont été les témoins cette famille de terriens qui comme nous écrivait M. Delphieux, savent regarder et ignorent la peur, vont se succèder si nombreux qu'il sont à l'origine d'un imbroglio qui nous a tous déconcertés sur la chronologie des événements, y compris les témoins eux-mêmes, qui avaient un certain mal à en rétablir la succession, ne les ayant pas notés et datés.

Nous sommes le **15 juin 1966, vers 21 h 30.**

C'est l'aïeule, qui avait 76 ans à l'époque, et adore ses petits-enfants, qui depuis la fenêtre de sa chambre, à l'étage, a été la première à donner l'alerte. Elle raconte ses impressions avec vivacité, une grande facilité d'élocution, dans un français de nos campagnes, où perce souvent le patois du pays dans l'émotion du récit qu'elle revit pour nous.

Dans le souci de faire participer le lecteur, autant que faire se peut à cet interrogatoire, nous conservons les réponses dans toute leur fraîcheur, patois excepté. En noir, les questions de l'un ou de l'autre d'entre nous, ou des explications fournies par ailleurs. L'accent de notre Midi, hélas, n'y sera pas et nous le regrettons.

« **— Grand-mère, racontez-nous ce que vous avez vu ce soir-là...**

— J'étais à la fenêtre... un petit moment... parce que des fois, quand on est âgé on va respirer l'air, ou n'importe, mais jamais je n'avais vu des lumières comme ça ! des choses comme ça ! Ça n'éclairait pas... c'étaient des feux ! des feux ! des feux !

— Vous en voyiez plusieurs à ce moment-là ?

— A ce moment là... hé bien... c'était un peu grand comme trois têtes d'homme.

— Vous en avez vu trois ? un autre demande: **mais c'était loin à ce moment-là ?**

— Et oui ! ils étaient du côté de X... à ce moment-là **(X... sur la carte est à 1 km; au début ils étaient plus loin, à 1.200 m, puis ils se sont rapprochés, sous X..., à Y... qui est à 800 m. X... est plein ouest par rapport à la ferme, sur une colline voisine).** Puis vers Y... je me disais maintenant... voilà qui aurait le feu à Y... qui sait ? Ça se détachait... on ne perdait pas de vue... on ne voyait rien qui se déplace, mais ça on voyait la lueur, et enfin cela après s'est rapproché un plus plus... dans le petit ruisseau... **(les boules descendaient, distance vérifiée sur la carte 600 m).**

« Mais alors là... j'ai dit... on ne voira rien plus... Tout d'un moment ça a monté un peu plus haut... là... côté A que tu a dis (en s'adressant à son gendre). Après nous disions où cela va aller ? ...vers B ?... je les connaissais ces gens moi ! Après tout d'un coup, ça a rapproché ici dans le (...). C'est alors que j'ai dit mais qu'est-ce que ces feux ? Il ne tonne pas, il ne fait pas orage, qu'est-ce qu'il y a ? Alors j'ai appelé. Tous ces feux... je suis trop vieille, je ne veux pas voir des choses comme ça ! Si ça doit continuer à se déplacer comme ça, qu'est-ce que nous allons devenir enfin ?... après ça se déplace... ça va au coin de la vigne, là... vous savez bien quand je vous ai appelé (en se tournant vers son gendre)... c'est alors que je suis été saisie de peur **(les boules étaient à 90 mètres)**... mais si cela monte davantage, ça ira dans la grange, tout va brûler, la maison et nous avec... et je l'ai appelé... je l'ai appelé. »

Que l'on se mette à la place du témoin dans une campagne paisible, en pleine nature. Il fait nuit, en face d'elle une colline à 1.200 m environ, qui culmine à 450 mètres d'altitude, rien ne la sépare de sa vision, seulement des champs, des pièces de terres, un vallon où coule un ruisseau, 130 mètres plus bas. De ce ruisseau la pente remonte vers sa

ferme qui culmine sur le dos d'une autre colline, à 400 m d'altitude aussi.

Dans l'obscurité d'un paysage qu'elle connaît depuis 30 ans pour le voir chaque jour, elle aperçoit ce qu'elle appelle des « feux ». Ceux-ci disparaissent, réapparaissent, elle suit leur progression, toujours plus près. Ils descendent le vallon, remontent la pente, se rapprochant inexorablement de la ferme, et les voilà bientôt qui semblent la menacer. Elle n'a pas conscience d'un phénomène inconnu et elle essaye de trouver un explication : il n'y a pas d'orage, dit-elle. Elle n'a pas peur d'un surnaturel, d'un irrationnel, comment pourrait-elle y songer ? Mais c'est la hantise du feu qui dans les campagnes fait peur à tous, alors désorientée, apeurée, elle appelle son gendre au secours et plus tard elle nous dira qu'elle s'est couchée tout habillée dans la crainte des suites possibles. Il y a là un récit criant de vérité.

Non moins remarquable la marche de ces « boules » lumineuses venues d'aussi loin au travers d'obstacles, haies, bois, champs pour se diriger vers cette ferme dans un but qu'on n'explique pas. Comment leur dénier une volonté, une sorte d'instinct, une intelligence enfin. Nous verrons plus tard à quoi elles ressemblent, elles sont immatérielles, lumineuses sans plus, ni engin, ni plasma, une sorte de feu follet, au comportement irrationnel et volontaire.

C'est le récit du gendre, le père de famille, l'exploitant qui va suivre maintenant et qui, lui aussi, va revivre pour nous cette soirée mémorable.

« — Alors on vous appelle, vous êtes dans la chambre voisine, au premier étage, dites-nous ce que vous avez vu, ce qui s'est passé.

— Oui... j'ai été à la fenêtre, je n'ai rien vu sur le moment... je n'ai rien vu... je n'ai rien vu... J'ai attendu 2 ou 3 minutes... puis j'ai vu une boule, là... à 15 mètres de la maison !... J'ai dit, té elle avait raison ma mère... je veux dire ma belle-mère elle avait raison... elle avait raison...

— Elle était près de la maison, près du mur ?

— Oui à 15 mètres.

— Que faisait-elle là ?

— Hé bien... je ne sais pas... à ce moment elle était immobile... elle est restée là 2 ou 3 minutes... à peu près... puis plus rien... tac comme on tourne un bouton... je ne vois plus rien.

— Elles réapparaissaient plus loin ?

— Hé bien oui... à 1 km... à 500 m... ça dépendait.. Ça on voyait, puis... tac... tac...

— Et entre l'extinction et le nouveau point il se passait longtemps ?

— Oh non ! quelques secondes... 2 ou 3 secondes, pas plus.

— Elle avait une forme ronde avez-vous dit ?

— Oui, ronde... oui... plus bombée en haut qu'en bas... le bas était plus aplati. Le dessus était plus rond que sur votre dessin **(nous avons rectifié le dessin sur ses indications).**

— Vous être sorti à ce moment-là ?

— Alors je suis sorti... je suis allé voir... Là (il nous conduira plus tard à l'emplacement qu'il occupait dans sa vigne au moment de son observation; emplacement situé à 50 m à l'ouest de la ferme).

— Que s'est-il passé ?

— J'ai regardé là pendant un moment... un moment... elles tournaient... il y en avaient six alors à ce moment-là.

— Vous dites qu'il y avait six boules ?

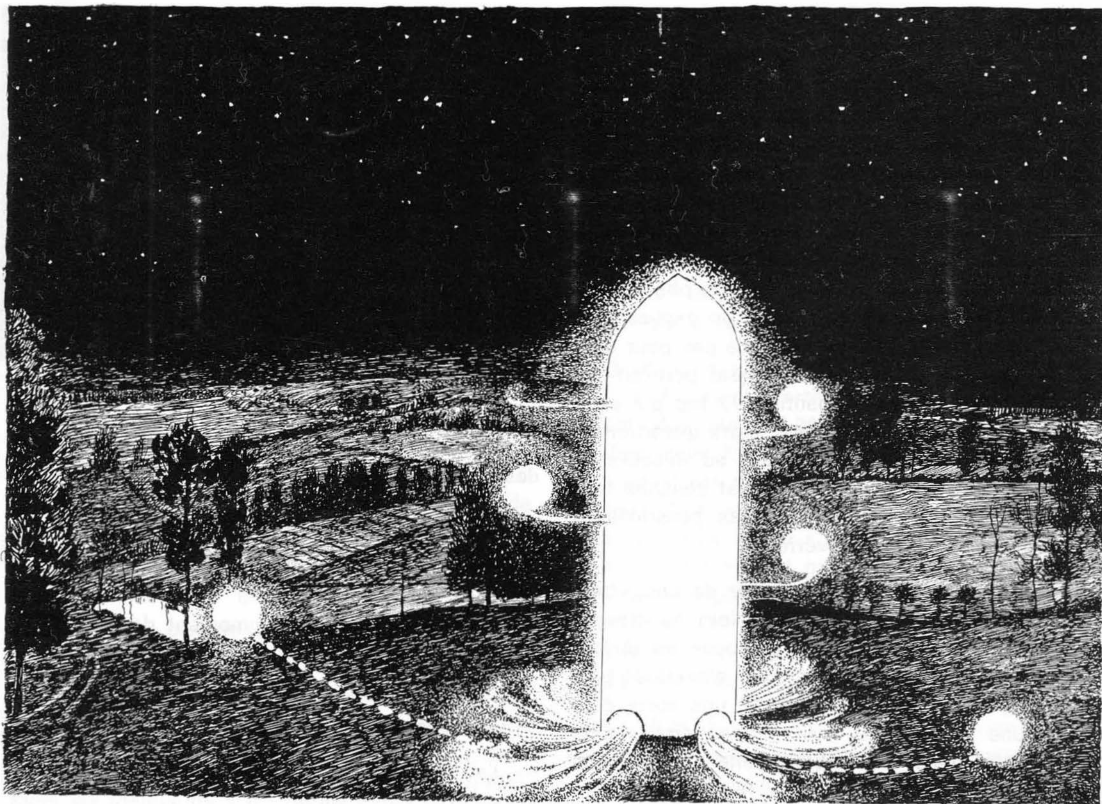
— Oui... à 1 km... 1,200 km environ... elles tournaient dans un champ... enfin dans un carré de terre quoi... je ne sais comment vous dire... dans un champ, dans un champ. »

A M. Chasseigne, qui pose une question plus précise, il situera l'endroit par des repères précis à flanc de coteau; un arbre isolé lointain et la pièce de terre qui paraît être une pâture depuis le point où nous nous trouvons.

« — Elles tournaient à distance... comment vous dire d'ici ...je pouvais pas remarquer... à 50 m l'une de l'autre peut-être... même peut-être pas... je sais pas et je les voyais se déplacer.

(Son fils nous avait précisé, à 10 m l'une de l'autre, dans une lettre. Il intervient dans l'interrogatoire, mais son père ne le suit pas pour cette précision; en fait elles lui ont paru plus éloignées que 10 m et moins que 50 m).

L'« obus » et les boules lumineuses. (Dessin de J.-L. Boncœur. doc. L.D.L.N.).



— Tout d'un coup... ha ! elles se déplaçaient au pas de l'homme... comme un tracteur quoi... quand je dis un tracteur je veux dire... en première.

— L'une derrière l'autre ?

— Oui... l'une derrière l'autre...

— Six boules l'une derrière l'autre ?

— Oui... l'une derrière l'autre... elles ont contourné là.

— En ligne ?

— Oui... en ligne... l'une derrière l'autre... l'une derrière l'autre.

— Elles restaient allumées en se déplaçant là ?

— Oui... oui.

— Ou bien en s'éteignant et en se rallumant ?

— Non... elles ont contourné là toutes lumineuses quoi.

— Elles restaient lumineuses en se déplaçant ?

— En se déplaçant oui... elles restaient lumineuses.

Je dis c'est un tracteur... un tracteur... mais il n'y avait pas de bruit... Je l'aurais entendu, parce que la nuit on entend un moteur de loin... mais je n'ai rien entendu.

C'est pas un tracteur... c'est drôle... il n'y en aurait pas tant quand même... tant de lumières !

Alors elles ont tourné là pendant... je ne sais pas... demi-heure... tant de lumières !... je n'ai pas pu comprendre ce que c'était...

Puis à un moment donné... ça s'est accroché... ça disparaissait... (son fils lui souffle le mot) à l'obus.

— Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore ?

— Ah si ! ah si !, si, si, je l'avais déjà vu !

— Mais à quel moment ? (nous le savions, mais nous n'avions pas voulu interrompre le fil du récit et détourner l'intérêt).

— Mais juste en sortant.

— Toujours dans cette même direction ?

— Oui... là-bas.

— Et quelle allure cela avait-il ?

— Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme.

— C'était blanc ?

— C'était lumineux quoi.

— De la même couleur que les boules ?

— Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur.

— Et les boules sont allées rejoindre le...

— Oui... ce « machin » là. »
Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'incendie, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher.

Tout comme l'aïeule, le témoin revit intensément ce qu'il a vu et nous y fait participer.

N'oublions pas que nous sommes le 15 juin. La campagne est verdoyante, la végétation est gonflée de sève, les champs, les prés constituent les neuf dixièmes du paysage, un incendie est improbable. Notre témoin même s'il ne s'exprime pas explicitement, n'y croit pas. Il est tout étonné de voir ces boules lumineuses, le fait inexplicable s'énonce par cette constatation trois fois répétée ; elle avait raison ! et il ne comprend pas ce qu'il voit.

La « boule » s'éloigne et, plus intrigué qu'apeuré, il aperçoit au loin ce qu'il prend encore pour un arbre enflammé. L'image subjective, raisonnable, qu'il s'en fait ne correspond pas à ce qu'il voit; il n'y a ni flamme, ni fumée ! Ce n'est donc pas un arbre qui brûle, il l'appellera « le machin », il ne lui vient pas à l'idée que ce puisse être un engin, comment pourrait-il y penser ?

C'est alors qu'il aperçoit la procession des six boules lumineuses. Leur alignement, la régularité de leur marche lui font penser à des tracteurs, oubliant un instant les boules qu'il voyait de sa fenêtre. Il se rend compte que là aussi sa comparaison est en défaut, et puis « ça s'accroche » au « machin », Nous verrons dans une autre séquence ce que signifiaient exactement ces termes de « s'accrocher ».

Tout est déconcertant, tout est irrationnel; ces boules qui viennent près la ferme, qui s'éteignent (tac) se rallument, « le machin », la ronde des boules, tout cela dans le calme de la nuit, sans bruit, irréel, comme dans un rêve.

Que pouvait-il penser ? « Je n'ai pas pu comprendre ce que c'était », dira-t-il.

Après ces témoignages, une discussion générale s'établit sur la chronologie des faits qui vont suivre, et ceci dans la plus extrême confusion. Nous apprenons ainsi que beaucoup d'autres manifestations ont eu lieu à des dates imprécises. M. Chasseigne essaye de les fixer sur le papier, c'est impossible. Le fils résume la situation : « il y en a tant eu après ! ».

Nous établirons cependant qu'il ne s'est rien passé jusqu'au 6 janvier 1967. A partir de cette date, jusqu'au mercredi 11 janvier 1967, toute une série de faits remarquables et précis ont eu lieu.

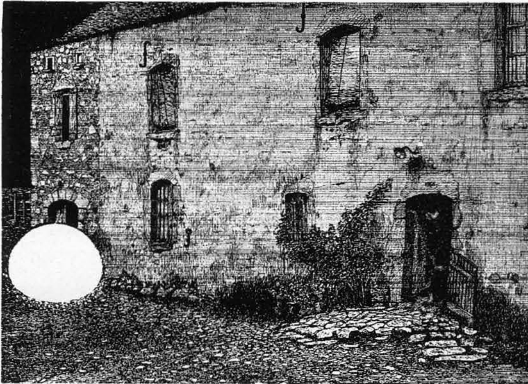
Jusqu'en 1969, des faits plus vagues, non datés, se sont encore produits. MM. Chasseigne et Canourgues s'emploient à trouver des témoignages extérieurs qui aideront sans doute à cerner ces manifestations.

Après le récit de la soirée du 15 juin 1966 nous en étions resté dans la discussion générale des événements qui ont suivi, dans un imbroglio monstre sur leur chronologie. M. Chasseigne qui, sur place, suit les événements, nous écrit le 22 mai 1970 : «Je suis sûr qu'il y a une foule de faits dont nous n'avons pas eu connaissance, et qui apparaissent comme des flashes dans la conversation. Ainsi, le père avait déjà vu une boule bien avant le 15 juin, et l'aïeule en a vu après ».

Il apparaît ainsi que deux jours n'auront pas suffi pour tout apprendre. Ce sera une leçon pour des enquêtes, après la prise de contact où les témoins « vident leur sac » il semble nécessaire d'y revenir pour recueillir les faits qu'ils ont oubliés, peut-être parce qu'ils leur paraissent mineurs, alors que dans le contexte ils prennent un tout autre relief.

Nous demandons à la mère de famille qui, jusqu'ici n'avait rien dit, si elle avait vu quelque chose.

— Oh si ! j'ai vu ces lumières, mais je ne me rappelle plus, et puis je suis myope. **Le père :** Elle ne s'y intéresse pas. **L'aïeule :** Il n'y a qu'un soir où tu as dit qu'il y avait le feu à la fourragère. **Le père :** Plus de quinze fois elles sont venues... et une seule s'est approchée deux fois.



Dans la cour de la ferme une « boule » immobile.
(Dessin de F. Lagarde, doc. L.D.L.N.).

— Elle se détachait des autres ?

—...Alors une boule se détachait des autres... 2 secondes... puis elle repartait. Elles sont venues quinze fois peut-être, mais pas à côté de la maison. Elles sont venues deux fois à côté de la maison... Elle se déplaçait puis elle revenait.

— Elle disparaissait, puis elle revenait ? Comment faisait-elle ?

— Elle se déplaçait d'environ 15 mètres... je vous montrerai.

— Elle éclairait ou en s'éteignant ?

— C'est-à-dire qu'elle était éteinte, on ne la voyait plus.

— Elle reculait ?

— Elle se déplaçait. . on la voyait approcher... puis je ne sais pas si elle tournait **(il s'agit du tour du bâtiment)** ...on ne la voyait plus... elle reculait... enfin elle partait à reculons... je ne voyais pas ça moi... on ne le voyait pas... elle se déplaçait au pas d'un homme à peu près, elle se déplaçait à côté de la maison.

— Et une quinzaine de fois cela s'est passé ?

— Oui, oui... deux fois elle est venue à côté de la maison... deux fois.

— Elle vous a barré le chemin un moment donné ?

— Eh oui, elle m'a barré tout le chemin là tout à côté.

— **L'aïeule:** Moi je me suis allé coucher. Je me suis dit que je vais crier que les voisins seraient sortis, et je suis allé au lit.



Une « boule » suit un des témoins, le père de famille.
(Dessin de J.-L. Boncœur, doc. L.D.L.N.).

— Le père : Les voisins étaient à la fête le dimanche.

— L'aïeule : Lui a continué de regarder là, mais moi je suis allée au lit. Je me suis pas déshabillée. Je suis restée au lit...

— Nous nous adressons au père. Vous les avez revues après, avant le mois de janvier 1967 ? Comment ça c'est passé cette fois ?

— Ah ! j'ai vu une boule dans le ciel.

— Une boule ? dans le ciel ?

— Oui ! tout là-bas.

— L'aïeule : Cette lueur que vous aviez dit que vous aviez vue que ça éclairait tout le champ ?

— Le fils : Mais ce n'était pas ce jour-là !

— Le père : Oui, ce n'était pas ce jour-là.

— Le fils : Il n'y a pas si longtemps que ça. Cela fait cinq ou six mois.

— Le père : Oui.

— En 1969, l'année dernière ?

— Oui l'année dernière.

— Mais nous n'en sommes pas là encore, nous sommes le vendredi 6 janvier 1967 quand vous avez appelé votre fils qui était couché. Que s'est-il passé ce jour-là ?

— Le père : ah, ah, ah ! ah, ah, ah ! moi je suis sorti, je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière là... à 50 m même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est ?... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe

de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui !... ah ! quand je suis passé par derrière ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route...

— Le plan reconstitue la chronologie des événements que nous avons vérifiés sur les lieux.

— « Ça » m'a suivi sur 60 mètres environ... à peu près... et alors il y avait un passage où je voulais aller passer moi... pour passer par derrière. Alors ça me suivait tout le long, tout le long, tout le long... moi je me suis arrêté là où je voulais passer par derrière et le « machin » s'est arrêté là... sur le passage... Je dis... maintenant... ce n'est pas la peine d'insister... je peux pas passer.

— C'était gros à ce moment-là ?

— Oh oui !... environ 1,50 m de diamètre.

— De la même couleur blanche ?

— Oui de la même couleur... oui.

— Ça n'éclairait pas le sol ?

— Non, non, non... non, non... c'était lumineux... lumineux mais ça n'éclairait rien du tout.

— Est-ce que vous avez senti si ça dégageait de la chaleur ?

— Oh non ! non, non, non, Je n'ai rien senti.

— Le fils : Celle que j'ai vu moi ne faisait pas 1,50 mètre... 1,20 mètre au maximum !

— Le père : Alors je suis revenu, et la boule est repartie en arrière jusqu'à la maison, comme la première fois.

Nous nous adressons au fils :

— Alors il vous a appelé à ce moment-là et vous vous êtes levé ?

— Oui, quand il est revenu, il m'a appelé mais moi je n'ai rien vu à ce moment-là.

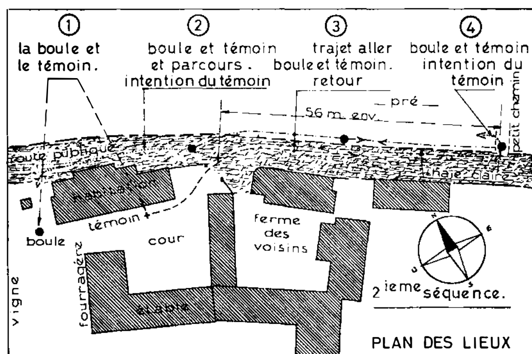
— Le père : « ça » avait disparu !... moi je suis resté encore? ça est revenu... ça est revenu après!

— Alors un peu moqueur au fils, c'est vous qui l'avez fait partir ? (on rit).

— Le fils : Quand j'ai regardé, moi je n'ai rien vu sur le coup.

— Le père : Oui... mais il est reparti... il n'est pas resté... moi je suis resté... je lui ai dit « ça » est revenu !

Plan de la ferme des témoins. (Doc. L.D.L.N.).



— Le fils : Mais je l'ai vue quelques minutes après j'en ai vu une qui... enfin... de l'autre côté là-bas de la fenêtre. Elle était partie sur un petit chemin là qui monte... et j'ai dit tiens cette fois il y a quelque chose.

— Alors vous êtes redescendu ?

— Alors là, je suis descendu.

— Vous êtes redescendu, parce que vous étiez déjà descendu une fois et comme vous n'aviez rien vu vous étiez remonté ?

— Oui, oui.

— Alors c'est cette fois que vous avez aperçu tous les deux ce fameux « obus » ?

— Oh ! oui, oui !

— Tous les deux ?

— Oui, oui !

— L'aïeule : ils sont venus m'appeler pardi, mais...

— Alors ?

— Oh ! non, non, je n'y suis pas allée non... ma fille pleurait **(il s'agit de la mère de famille).** Je lui dit :

— Innocente ! et alors je... j'ai... je... suis descendue quand même, et puis j'ai vu ce feu, le feu **(patois intraduisible dans l'émotion qu'elle revit, on la voit bouleversée au souvenir de sa vision).** C'est vrai quand même (dit-elle), on n'a pas l'habitude de voir des feux comme ça, quand même !

— Alors nous adressant au père et au fils : qu'est-ce que vous avez vu tous les deux ? Qu'est-ce qu'il y avait à ce moment-là ?

— Le fils : Moi j'ai vu les six boules.

— Que s'est-il passé ?

— Le père : Ah oui ! mais ça !... moi je ne suis pas resté... je suis rentré me coucher.

— Vous avez vu « l'obus » mais vous n'avez pas continué à regarder ? vous êtes rentré vous coucher ?

— **Le père** : Non, non... je n'ai pas continué la séance... **(en riant),** ah, ah, ah !

— Qu'est-ce que cela vous faisait ? vous avez eu peur ?

— Oh... j'ai eu l'impression que... heu... heu...

— Quelle est l'impression que cela vous faisait ?

— **Le fils :** Il voulait lui lancer une pierre là, quand il était près **(de la boule),** il n'a pas osé.

— **Le père :** Non... oh ! j'avais bien envie de faire quelque chose, mais...

— Vous avez eu un peu peur quoi, dans le fond ?

— Eh oui sans doute ...quand j'ai vu que cela me suivait...

— Vous n'aviez pas votre lampe électrique à ce moment-là ?

— Eh je l'avais à la poche ! ...mais...

— L'avez-vous allumée ?

— Oh non ! non, non, non, je l'avais à la poche... je ne m'en suis pas servi... je voulais passer par derrière pour aller voir ce que c'était, et j'ai pas pu passer... j'ai abandonné.

— Au fils : alors vous, qu'est-ce que vous avez vu à ce moment ?

— Alors moi j'ai vu « l'obus » avec les trois branches de chaque côté.

— Il y avait des branches ?

— Oui... elles étaient droites... exactement comme celles du dessin **(il s'agit du montage sur photo de M. J.L. Boncœur, exécuté d'après les premiers témoignages - Voir page 32).**

— Et les « boules » ?

— Trois branches de chaque côté et à un moment donné une boule sur chaque branche... trois boules de chaque côté, cela faisait six boules...
Il y avait un phare, en haut, tout à fait au bout et il éclairait la fenêtre là-haut. Il éclairait toute la chambre... j'avais la fenêtre ouverte là en face.

— C'était un rayon diffus ou bien très étroit ?

— Oh, étroit ! très étroit.

— Et ça éclairait votre chambre ?

— Oh oui ! je pense bien, j'y voyais comme en plein jour là.

— Mais alors vous étiez remonté dans votre chambre quand vous l'avez vu ?

— Oui, j'étais remonté dans ma chambre... après.

— Et « l'obus » était toujours là ?

— Je ne l'ai pas vu repartir ce jour-là.

— Et il éclairait votre chambre ?

— Oui il éclairait la chambre... ah ! par intermittence quand même !... il tournait... il tournait.

— Il tournait... comme un phare ?

— Oui... des fois il éclairait la chambre voisine là-bas... il tournait... mais là c'était déjà 11 heures du soir, 11 heures et quart par là, quelque chose comme ça.

— Ce n'est pas drôle ?

— **Le père :** Eh non ! on se demande ce que c'est.

— **Le fils :** puis tout à coup, tout a crevé. Tout a crevé, je n'ai plus rien vu. Je ne sais pas si c'était parti ou si c'était toujours en place.

— **Le fils :** Le lendemain soir je suis sorti le premier et j'ai vu une lumière vert-bleu, mais elle était assez loin au ras du sol dans un champ. Mon père est venu et nous avons revu « l'obus » ensemble tous les deux. Il était 21 heures, 21 h 30 environ ».

Dans cette séquence le fils est confronté avec le phénomène .Appelé à devenir un témoin important, il n'avait rien vu encore, et n'avait pas attaché un très grand crédit au récit de la soirée de juin 1966. Alerté, il ne voit rien de prime abord, et sa première réaction (hors texte) fut que son père avait eu des visions. Il devient à son tour spectateur, va s'intéresser au phénomène, et dans une autre séquence va le poursuivre en voiture sur la route et cela donnera lieu à des péripéties multiples et imprévues.

Le père est ici au centre de la soirée. Si jusqu'à ce moment il avait été simplement intrigué, parce que peut-être relativement éloigné des manifestations, cette fois il aura peur même si une certaine pudeur le retient pour l'avouer franchement. Cette « boule » qu'il veut surprendre pour voir ce qui se cache « derrière », et qui par deux fois déjoue ses

calculs en lui barrant la route, le déconcerte.

Il est intéressant d'analyser ses réactions à travers le texte brut que nous n'avons pas intentionnellement trop poussé pour ne pas influencer le témoin.

Elles sont la manifestation d'un mécanisme intérieur de la pensée qui, ne s'étant pas exprimée verbalement, est réelle dans les faits. Dès l'apparition de la « boule » on a le sentiment qu'il ne la confond plus avec un phénomène purement physique, du feu par exemple, mais qu'il pense à une « chose vivante »: Il lui attribue même une « face » ou tout au moins une partie « avant » et il imagine qu'en la surprenant par « derrière » il ne sera pas vu et apprendra autre chose. C'est bien cela qui résulte de ses paroles. L'on voit deux fois ses intentions contrariées, et dans l'intervalle ce chemin qu'il parcourt et qu'il n'avait pas prévu, avec une compagnie insolite. Que ces 60 mètres lui ont paru longs ! « ça me suivait tout le long, tout le long... » On a le sentiment de parcourir une route interminable qui pourtant ne lui a pas demandé guère plus d'une minute. Il a bien pensé tout en cheminant lui lancer quelque chose, une branche, une pierre, ou se servir de sa lampe, mais il n'a pas osé. En réalité il a eu peur d'une réaction inconnue de la « chose » parce que déjà il lui attribue une vie propre, une volonté. Il veut en finir néanmoins et pense au petit chemin de terre où il aura peut-être l'occasion de la surprendre. Il y arrive, mais la voilà qu'elle occupe l'entrée, lui en interdisant l'accès. Alors c'est la fin, il abandonne la partie, et la boule « victorieuse » le raccompagne jusqu'à la maison.

Cette notion de peur ou d'angoisse devant ces phénomènes déconcertants on la retrouve chez les deux femmes. Depuis les premières apparitions, il règne dans cette ferme un sentiment d'insécurité, comme une menace qui plane, et à l'appel du père la coupe déborde, la mère se met à pleurer. L'aïeule qui se veut forte, et qui tâche de relever le moral de sa fille en l'apostrophant, n'en est pas pour autant rassurée.

C'est le fils qui plus tard analysant la situation dira à M. Chasseigne : « J'ai la nette impression qu'on aurait pu voir beaucoup d'autres choses si on s'y était pris autrement, mais « ils » avaient compris qu'on avait la « trouille ».

C'est bien semble-t-il le sentiment qui se dégage de cette enquête, et qui pour une bonne part a été le motif du silence des témoins.

Nous ne saurions passer sous silence le comportement de cette « boule » car c'est probablement la première fois qu'il sera donné de faire une telle analyse, et on est pris de vertige devant ce qu'elle laisserait supposer.

Le pourquoi de sa présence reste pour le moment inexpliqué. Nous le saurons peut-être, au cours de cette longue enquête si délicate qui se poursuit car nous avons le sentiment d'être arrivés à un tournant de la connaissance des OVNI, un avenir proche nous le dira.

Mais qu'a-t-elle fait ?

Le père est seul, voit cette « boule », il ne parle pas : il n'y a personne. Il décide intérieurement d'aller chercher une lampe de poche électrique, faire le tour de la maison en passant par la route, pour surprendre cette « boule » par derrière. Il passe à exécution, mais parvenu sur la route la « boule » est là, semblant l'attendre, l'obligeant à modifier son dessein. Elle semble avoir deviné ses intentions et les avoir prévenues. Oh ! on peut invoquer le hasard mais le fait va se reproduire une deuxième fois, dans les mêmes conditions, lorsqu'elle lui interdira l'accès du chemin de terre. Pour aussi osée que soit notre pensée, nous sommes conduits à invoquer une **connaissance préalable par la « boule » des intentions du témoin.** Il n'y a eu aucune parole échangée, avec quoi ou qui d'ailleurs ? il s'agirait donc d'une lecture psychique de la pensée, à l'insu du témoin. Hypothèse fantastique, mais tout ici est irrationnel y compris cette présence qui paraît bien être une réalité.

La « boule » de plus paraît avoir un comportement motivé dont l'analyse est plus difficile. Il serait hasardeux de soutenir qu'elle voulait diriger l'action du père mais nous sommes bien obligés de constater que par deux fois elle s'est opposée à l'exécution d'un plan préconçu. Le résultat en a été que le père est revenu dans sa ferme et qu'il a appelé son fils. Il n'est pas interdit de penser que c'était là la motivation possible. Le fils va devenir « une fois contacté » le véritable témoin de ces manifestations, celui devant lequel va se déployer le phénomène OVNI dans une gamme variée d'observations, ce qui lui laissera

des séquelles que nous retrouvons ailleurs dans d'autres lieux, à d'autres époques.

Dans une autre séquence que nous n'avons pas située chronologiquement se situe l'histoire des chiennes. A l'époque deux chiennes étaient à la ferme et couchaient dehors, dans la cour, près de la porte des écuries, à 15 mètres environ de l'habitation.

Avant de se coucher le père depuis la fenêtre du premier étage observe le ciel et aperçoit « l'obus » et le manège des boules, qu'il appellera « le tapage » et l'une d'elles qui commence à se rapprocher.

— Racontez-moi l'histoire des chiennes que vous aviez lancées après les boules ? Vous étiez au-dessus là ?

— J'étais là au-dessus, alors les chiennes étaient à côté de la porte là, à 2 mètres, de l'autre côté de la cour quoi 2 ou 3 mètres. Alors moi j'ai vu ce « tapage » là-haut et j'ai dit qu'est-ce que ça va se passer ? ça va venir peut-être dans la cour ou peut-être dans la maison ? Alors j'ai dit « A qui pique lou ! » en patois « A qui pique lou ! » Alors elles se sont mis à la poursuite et l'ont suivie jusqu'à la barrière.

— Jusqu'au coin de la vigne ?

— Oui jusqu'au coin de la vigne.

— Mais elles ne se sont jamais approchées trop près quand même ?

— Oh ! non... 1 m 50... 1 m à 1 m 50.

— Elles n'étaient pas éclairées par la lumière ?

— Non... non non non. J'ai vu les chiennes jusqu'aux abords quoi, puis ça a disparu d'un seul coup et les chiennes ont quitté d'aboyer. »

Nous ne pouvons pas nous mettre dans la peau de ces chiennes. Nous constatons seulement qu'à la voix de leur maître elles ont couru sur les boules comme elles auraient couru sur les vaches. Elles ne paraissaient pas effrayées, sans doute ne percevaient-elles rien qui leur semblait anormal, qui les aurait fait hésiter à obéir. Il est peut-être important de mettre cela en évidence.

(à suivre).

Les OVNI et les archétypes

Il est toujours intéressant de connaître l'opinion de certains psychologues sur le phénomène OVNI. Ceux-ci voient une explication psychologique aux vagues successives d'observation de « soucoupes volantes » depuis 1947. Ainsi, le grand psychanalyste C.G. Jung a transcrit sa théorie dans un ouvrage intitulé « Un mythe moderne ». Il a également résumé ses pensées sur le sujet dans un livre autobiographique : « Memories, dreams and reflexions ».

Dans un chapitre concernant la mission de rédemption du Christ, il attribue à celle-ci une pulsion archétypique des différentes nations de l'Empire Romain, dans le but de retrouver une identité culturelle morale et spirituelle: Il ajoutait : « Aujourd'hui, les individus et les cultures sont confrontés à une pareile menace (celle de l'engloutissement de la personnalité dans la mer technologique et l'océan de la masse).

Donc, en de nombreuses contrées du globe, une vague d'espoir de réapparition du Christ et une rumeur visionnaire (sic) sont nées, exprimant l'attente de la rédemption. La forme prise par celle-ci n'est malgré tout comparable à rien de ce qui se produisit dans le passé, mais elle est l'enfant même de la technologie. Ceci n'est autre que la distribution mondiale du phénomène OVNI. (...) Nous pensons que les OVNI sont des projections de nous-mêmes. »

Dans un autre chapitre, à propos de la valeur des symboles circulaires, le fameux penseur exprime l'idée que l'homme se rend compte à présent de la valeur psychologique entière de Dieu. L'homme ayant découvert cela recherche alors une compensation. Celle-ci prend la forme de symboles circulaires. Ces derniers représentent l'entièreté du soi, l'entièreté du domaine psychique, le principe divin identifié à soi : l'union du parfait et de l'imparfait. Il s'agit en fait d'un principe taoïste :« Soleil égal et double en un ». Dans nos temps modernes, un clivage s'est produit dans la mentalité de l'homme : Dieu s'est distingué de sa personnalité. D'où l'angoisse conséquente, d'où l'obligation de chercher une compensation. Cette dernière serait exprimée par une figure circulaire : la soucoupe volante.

Bref, le phénomène OVNI est engendré par l'inconscient collectif. L'OVNI est devenu un archétype de notre société. D'après Jung. « Les histoires

d'OVNI provenant du monde entier sont des évidences de la recherche d'une compensation ; elles sont le symptôme d'une prédisposition psychique présente universellement. » Les symboles traduisent ou résolvent avec plus ou moins de bonheur les conflits intérieurs de ce genre, et ce au niveau de la collectivité. Réunir ainsi deux demi-cercles revient à opposer le conscient et l'inconscient, deux notions parfaitement complémentaires. Le cercle en lui-même est une figuration simple et suggestive.

Les cercles dans le ciel, ce sont les images de notre psychisme à la recherche d'un équilibre à la poursuite d'un idéal élevé. Les considérations de l'ancien disciple de Freud imprimeront un sourire plein d'ironie sur les visages connaisseurs de tous ceux qui s'intéressent à l'ufologie. La théorie de l'inconscient collectif est très importante et explique beaucoup d'aspects du comportement humain, mais elle ne s'applique manifestement pas aux OVNI. Reconnaissons, à la décharge de Jung, que ses opinions datent d'il y a plus de 15 ans. Et puisqu'il est mort aujourd'hui, nous lui répondrons à titre posthume.

Tout d'abord, l'union de deux compléments s'est exprimée au cours des âges sous d'autres formes que le cercle. Les Egyptiens, par exemple, utilisaient la croix ansée (« Ank » ou la croix de vie) symbolisant d'une part le vagin, principe femelle, et d'autre part un phallus, principe mâle. Les occulistes utilisent d'autres symboles. Les Israélites ont leur étoile de David. Le disque est évidemment un symbole simple, mais dans la psychologie humaine, les représentations les plus immédiates et les plus inconscientes de deux compléments (inconscient/conscient) sont des signes qui le plus souvent évoquent l'union sexuelle.

D'autre part, des OVNI ont été aperçus bien avant 1947 et même à des époques lointaines où la spiritualité prenait encore le pas sur les connaissances scientifiques. Enfin, les OVNI traduiraient d'après Jung le désir de l'homme de rétablir un équilibre psychique perturbé par notre ère technologique. Il devait certainement y avoir une technologie importante il y a plus de deux mille ans à en juger par le nombre de disques solaires représentés sur les plus beaux temples du monde. Il faut insister sur le fait que le disque n'est pas la seule forme attribuée aux OVNI. Si 20 % de ces derniers sont lenticulaires et 18 % de forme sphérique ou circulaire, 10 % ont un profil de « cigare », 8 % sont ovoïdes (et si on faisait un rapprochement entre les OVNI et la poule aux œufs d'or !), 2 % sont plutôt rectangulaires et 4 % ont une forme de « chapeau ». Le reste constitue un ensemble d'objets aux formes plus étranges, du nid d'abeille au pot de fleurs, en passant par les champignons, les pyramides, les croix ou les triangles.

On sait aussi que les OVNI ont une consistance matérielle et qu'ils laissent parfois des traces, sans compter leurs effets thermiques ou électromagnétiques. De plus, les animaux semblent réagir plus émotivement à la présence d'OVNI. Ils sont tantôt en proie à un panique vive, tantôt ils sont complètement apathiques. Faut-il en déduire que les animaux voient une projection de leur « ego » dans ces OVNI ? La psychologie animale serait donc pareille à la nôtre ! On sait bien sûr qu'il existe des chiens dépressifs et des chats névrotiques, mais comme leur conscience est moins développée que la nôtre, leurs problèmes de lutte avec l'inconscient ne peuvent qu'être réduits à peu de chose.

On imagine en effet très mal un animal qui voudrait s'interroger sur sa destinée spirituelle, mais qui ne pourrait le faire, prisonnier qu'il serait de la société technologique...

Rendons quand même hommage à Jung qui a eu le mérite de s'intéresser avec passion au phénomène OVNI, et pardonnons-lui de n'avoir pas pu disposer de tous les renseignements dont nous disposons actuellement. Lorsqu'on cherche, on finit toujours par trouver. Le mérite est dans la recherche objective et sincère, quelles que soient les théories. Il faut aussi avoir l'honnêteté de reconnaître ses erreurs. Ceci est particulièrement vrai en ufologie. Pierre Guérin ne disait-il pas que dans le domaine des OVNI, toute « loi » est immédiatement invalidée, aussitôt après sa formulation, par les observations nouvelles.

Guy Vanackeren
et
Francis Windey
(DETECTOR SIDIP)

Références :

C.G. Jung, « Un mythe moderne », éd. Gallimard, 1961.
C.G. Jung, « Memories, dreams and reflexions ».
S. Freud, « Introduction à la psychanalyse » et « Trois essais sur la sexualité ».
C. Poher, « Statistiques sur 825 observations d'OVNI ». Flying Saucer Review, Vol. 20 nº 3, 1974.

OVNI et bouleversements culturels

La revue « Inforespace » a fait ici même (nos 26 et 27) un très intéressant bilan des « effets physiologiques et psychologiques provoqués par les OVNI ». Le chapitre consacré au « sentiment d'inquiétante étrangeté » souligne le conflit psychologique intérieur qu'une observation peut provoquer dans le chef du témoin, et mentionne diverses réactions possibles. Il est cependant une dimension de ce conflit sur laquelle j'aimerais revenir : il s'agit de l'inquiétude que ce phénomène étrange en soi peut provoquer, même chez des « non témoins », par le biais de ses implications tant au niveau de la culture collective qu'au niveau de la valorisation de la conscience de chaque individu.

Les présentes réflexions se veulent succinctes, leur but étant seulement de formuler une hypothèse de recherche spécialement destinée à être approfondie par des philosophes ou des psychologues. Je partirai de considérations liées à notre culture occidentale pour ensuite me référer à l'expérience humaine universelle et considérer en quoi les OVNI peuvent être la source de l'inquiétude qui conduit bien souvent la plupart des hommes à préférer ignorer leur existence.

Le développement de la culture occidentale, sur la base de la philosophie grecque et — plus tard — de l'apport du christianisme, rend compte de l'importance attribuée à l'intelligence, à la raison, à la *conscience*. C'est celle-ci qui, depuis des siècles, caractérise l'être humain, le distingue de *tout* autre être vivant et constitue la marque de sa supériorité. Le développement de la science, et spécialement des disciplines qui traitent de l'évolution, depuis la Renaissance, a tendu à renforcer ce concept de supériorité humaine. Sans quitter notre culture, la philosophie moderne, dans nos écoles phénoménologiques et existentialistes, s'est orientée dans la même voie. Elle nous rappelle en effet une expérience qui est — plus que probablement — universelle.

La perception du monde et l'interprétation des informations correspondantes que le système nerveux transmet au cerveau, sont toujours des opérations propres de l'individu, en soi non transmissibles, l'expérience est toujours unique, individuelle propre à un sujet déterminé. De ce point de vue, chaque être humain se constitue en *dernier juge* de ses expériences, c'est-à-dire en « centre du monde » du point de vue de la conscience. La conscience critique sait évidemment qu'elle n'est pas seule au monde, et c'est pourquoi elle confronte le résultat de ses expériences et de son analyse avec le résultat de la réflexion d'autres consciences humaines. Elle se soumet aussi à des règles ou principes que des expériences antérieures ont démontrés de grande utilité, afin d'asseoir plus fermement certains jugements ou obtenir de nouvelles connaissances (c'est par exemple le cas de la méthode scientifique). Cette communication, utile à la vérification des jugements et des connaissances, a pour résultat la relativité de l'auto-affirmation comme « centre du monde » des points de vue moral et scientifique.

Mais il est cependant impossible — du moins je le crois — d'éviter l'aspect « totalisant » et « hyper-personnel » de l'expérience comme telle. Ceci me fait penser qu'au niveau du subconscient, tant personnel que collectif, doit subsister un certain « sentiment de supériorité ». La traduction au niveau conscient de l'expérience qui est à la base de ce sentiment se trouve conditionnée par des facteurs culturels, spécialement l'éducation, et peut donc varier selon les cultures et les époques de l'histoire. De ce fait, il serait plus vif dans la culture ocidentale — vu la conception de l'homme signalée plus haut — que dans certaines cultures orientales où l'homme est davantage perçu en harmonie avec le reste de la nature. Mais quelle que soit la culture, il est évident que la structure de l'expérience du monde est la même, du fait même que la structure neurophysiologique de tous les êtres humains est identique.

Ceci me permet de croire que l'espèce humaine est en quelque sorte conditionnée par cette expérience et qu'elle est, de ce fait, sensible à toute démonstration susceptible de la faire douter de la validité de son « sentiment de supériorité ». Mises à part quelques réminiscences dans les livres sacrés de diverses religions et dans les mythes de certaines cultures, la « conscience de l'espèce » — dans son état actuel — semble être non seulement d'accord avec la science pour considérer l'homme comme l'être le plus évolué de la création, mais elle est de plus réfractaire à un changement de point de vue sur ce sujet pour une raison beaucoup plus profonde.

S'il devait en effet s'avérer qu'il existe des êtres doués de conscience, beaucoup plus évolués que lui, l'homme d'aujourd'hui verrait s'effriter fortement sa *confiance en soi,* car il aurait bien des raisons de douter des valeurs que sa propre

conscience lui propose. Même s'il est croyant, et pour autant habitué à confronter sa conscience à des principes supérieurs, l'insécurité — sinon la panique — pourrait l'envahir. Car ce ne sont pas les principes absolus, les fins ultimes, le sens de la vie ou de l'évolution qui sont atteints — heureusement —, mais bien la valorisation de l'expérience propre et collective, l'appréciation des connaissances, le respect des normes de conduite, etc., qui s'en verraient bouleversés. Ou du moins, c'est ce que « l'homme du commun » peut craindre, consciemment ou non.
Sur le plan social, cela m'amène à craindre — si la découverte et l'acceptation de cette réalité nouvelle des OVNI jusqu'à présent peu connue, ne se fait pas de façon graduelle — un bouleversement qui aurait toutes les caractéristiques d'une révolution culturelle, avec des résultats imprévisibles. Au contraire, si l'on pouvait programmer une prise de conscience progressive, accompagnée d'une « rééducation » adéquate, la transition vers une nouvelle culture et vers la véritable « ère spatiale » pourrait constituer un nouveau grand pas de l'humanité vers son perfectionnement et vers la constitution d'un « monde meilleur ».
En conclusion, ces brèves réflexions — à titre d'hypothèse — semblent éclairer en partie les raisons de la crainte que provoque le phénomène des OVNI. Mais elles nous conduisent aussi à signaler un problème important au niveau de l'éducation. Seule une réflexion honnête sur « la place de l'Homme dans l'Univers » — selon l'expression même du R.P. Pierre Teilhard de Chardin — peut nous aider à résoudre la difficulté de valoriser adéquatement la conscience humaine face à une conscience supérieure.
Il serait certainement utile que tout chercheur intéressé par le phénomène OVNI se penche sur ce type de problème, afin de se restituer et d'ajuster sa propre conception du monde. Nous sommes peut-être dans une période de l'Histoire que l'on comparera plus tard à celle de Copernic et de Galilée. Une « révolution » s'est produite lorsque s'est imposé le modèle copernicien en astronomie. Mais la place de l'homme, jusqu'à présent, semble encore régie par le modèle de Ptolémée. Le phénomène OVNI vient nous rappeler cette inconséquence : l'homme n'est pas le centre du monde et pourrait bien ne pas être non plus « le fer de lance de l'évolution ».

Raymond Colle.

Etrange incident en Espagne : atterrissage d'un OVNI et rencontre rapprochée avec deux humanoïdes.

La scène se situe dans la province de Séville, dans la nuit du 27 au 28 janvier 1976, vers minuit et demi.
Le témoin, Miguel Fernandez Carrasco, 24 ans, regagnait, à pied, son village de Benacazon après avoir rendu visite à sa fiancée habitant le village de Sanlucar Le Mayor, à environ 4 km de là. La route était déserte, temporairement fermée à la circulation, suite aux travaux entraînés par la construction de l'autoroute Sevilla-Huelva.
L'événement se produisit à environ 1 km de l'entrée de Benacazon. C'est alors que notre témoin entendit un bruit bizarre « ressemblant à celui d'un tracteur à chenillettes, mais en plus fort ». Se retournant, il aperçut une lumière extrêmement puissante à basse altitude s'approchant de lui. Pris de peur, ce dernier se mit à courir, mais la lumière se rapprocha pour ensuite s'éloigner, manœuvre effectuée à plusieurs reprises.

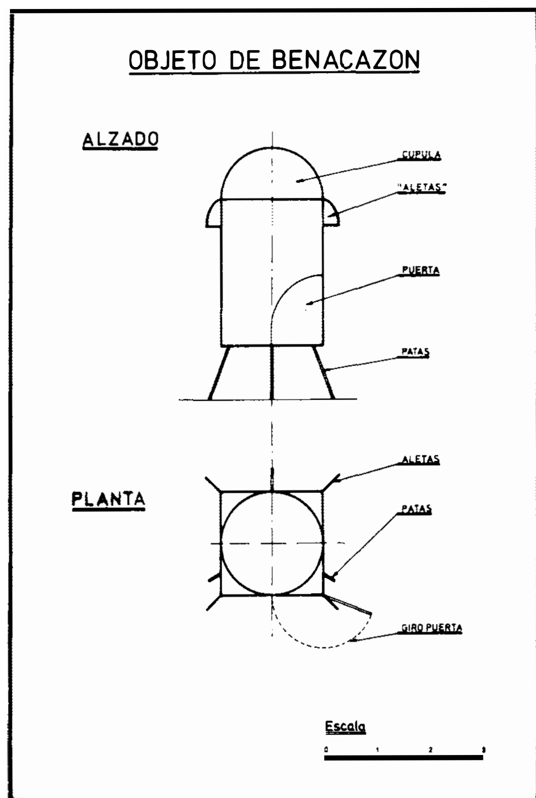
L'atterrissage.

« L'étoile » (dixit Carrasco) atterrit alors sur le bord de la route à environ 6 m du témoin. L'engin ressemblait à une sorte de cabine téléphonique de 2 m de large sur environ 4 m de haut, de couleur vert-sombre, muni à son sommet d'une sorte de coupole (ou gyrophare) émettant des flashes rouges et blancs. En outre, la partie supérieure était garnie « d'ailerons » semi-circulaires de 0,50 m de long, le tout reposant au sol sur un tripode (voir croquis).

Les entités.

Une sorte de porte pivota sur ses gonds, libérant une rampe qui, à la grande surprise du témoin, livra le passage à deux êtres d'aspect humain qui se dirigèrent vers lui. Ils étaient très grands, 2 m ou plus, portant des combinaisons comparables à celles des hommes-grenouilles, très serrantes et phosphorescentes. La boucle de leur large ceinturon émettait des rayons de lumière rouge et blanche qui aveuglèrent le témoin. Ces êtres se déplaçaient sans hâte et s'approchèrent à environ 4 m du témoin. Ce dernier, ébloui, se protégea le visage à l'aide des mains. En conséquence, il ne put voir le visage des deux humanoïdes conversant entre eux dans un langage incompréhensible pour Carrasco. Les sons émis semblaient cependant parfaitement humains.

Croquis de l'objet établi d'après les indications du témoin, (cupula : coupole; aletas : ailettes; puerta : porte; patas : pattes). (Doc. STENDEK).



Les marques.

De nouveau saisi par la panique, Carrasco se mit à courir. A ce moment, les deux êtres regagnèrent leur engin qui décolla aussitôt en oblique. Cette manœuvre s'accompagna d'une sorte de flash photographique et de l'émission d'une « fumée » tachant légèrement la joue droite du jeune homme, ses paumes, les cheveux et sa moustache et enfin le côté droit de sa veste. Le témoin perdit alors connaissance, l'émotion sans doute ! (A noter l'absence de traces tangibles sur le sol).

Avis de la faculté.

Cet évanouissement s'accompagna chez le témoin d'une perte partielle de mémoire. En effet, sans savoir comment, il se retrouva alors devant son logis. Ses proches, au vu de son état de nervosité intense et de sa terreur (il suppliait sa famille de fermer la porte « afin que les êtres de l'étoile ne puissent revenir ») appelèrent alors le médecin.

Le Dr Francisco Calero décida son admission immédiate à l'hôpital San Lazaro de Séville.
L'examen pratiqué ne révéla aucune lésion. Le patient était dans un état d'extrême agitation. Les marques décelées disparurent au bout de quelques heures, cependant des prélèvements auraient été effectués aux fins d'analyse (résultats inconnus à ce jour).
Soulignons que les médecins se portent garants du parfait équilibre mental du témoin.

Conclusion.

Cet événement connut en son temps une publicité énorme en Espagne, voire à l'étranger. Journaux et télévision s'en emparèrent, déformant plus ou moins les faits. Il reste que notre témoin a vécu une aventure hors du commun qu'il n'a pu inventer de toutes pièces : c'est un jeune homme calme, sérieux, pondéré, discret, ne recherchant aucune publicité, un paysan de bonne souche. A noter que la région a enregistré pas mal d'observations insolites au cours des mois précédant cette aventure.

Références :
FSR Volume 22 N° 1 1976 (traduction d'un article paru dans « La Gaceta del Norte, 30/1/76 — Enquête de M. Joaquin Mateos Nogales du Gerena (Séville), UFO Investigation Group, qui se rendit sur les lieux le 1/02/76 et interviewa le témoin).
— STENDEK N° 24 Juin 1976, enquête menée sur place par Miguel Peyro Garcia, fin février 1976.

Portugal : 3 avions de ligne rencontrent des OVNI

Le reportage qui va suivre a été effectué par M. O. Fowler, Président du SIGAP (Survey Investigation Group on Aerial Phenomena) qui a eu la chance d'interviewer l'équipage de l'un des appareils impliqués.

L'événement eut lieu le 30 juillet 1976 et peut se décomposer en 2 épisodes, l'un portant sur le voyage aller vers Faro, l'autre sur le retour vers Londres.

Le commandant de bord vole depuis 20 ans pour la British Airways et a plus de 10 000 heures de vol à son actif. Ce jour-là, il pilotait un Trident 2 (G-AVFG) :

« Nous étions à 40 miles au sud de Lisbonne quand la tour de contrôle contacta un Tristar volant au-dessus de nous : « On nous signale des OVNI,

pouvez-vous confirmer l'observation ? ». Nous scrutâmes le ciel pour y découvrir une lumière très brillante. Il était 20 h 00 GMT, 21 h 00, heure locale. Il faisait encore clair, le soleil venait de se coucher, pas de nuages et nous pouvions encore voir le sol, on apercevait aussi le croissant de la lune, mais pour nous à 8 700 m c'était encore le jour. Donc, cette lumière brillante était à 90° par rapport à nous, à 30° d'élévation. Incroyable de voir cette chose plantée là. Je décidai de faire une annonce aux passagers : « Regardez, sur la droite, il y a ce que l'on croit être un OVNI. »

Pendant que nous regardions, un objet en forme de cigare ou de saucisse fit son apparition sous la lumière, à sa droite, suivi aussitôt d'un second. En fait, ils se matérialisèrent d'un seul coup. Le Tristar avait déjà confirmé l'observation et à mon tour je me mis en contact avec la tour de contrôle, ajoutant qu'il ne pouvait s'agir ni d'une étoile, ni d'une planète. La lumière brillante était fascinante, mais les autres objets étaient aussi fantastiques, c'est impossible à expliquer. Sur ces entrefaites, un troisième avion, un 727 de la TAP (ligne portugaise) se mit en contact avec la tour qui annonça l'envoi de chasseurs. Je ne sais s'ils l'ont fait. »

Le 1er co-pilote confirme l'heure et l'altitude du Trident : « Le ciel était merveilleusement dégagé, la lune venait d'apparaître et le soleil était en train de se coucher. Une lumière très brillante apparut au-dessus de l'horizon. Cette lumière était très grande, éblouissante. Difficile d'en discerner la forme. On aurait dit une sorte d'énorme projecteur en plein ciel. Ce n'était pas une étoile, ni une planète, ni un satellite. C'est alors que nous fûmes témoins d'un événement incroyable. Légèrement plus bas voilà que se matérialise soudainement un grand objet rectangulaire. Il avait l'aspect d'une épaisse traînée de condensation en raccourci. Le pourtour était coloré et vaporeux, le centre très sombre et d'aspect solide, un peu en forme de cigare. Environ 30 secondes plus tard, un second objet identique fit son apparition, aussi soudaine, juste derrière l'autre. Une seconde lumière apparut à 7 h par rapport à la première, plus bas sur l'horizon, moins intense et n'ayant peut-être aucun rapport avec l'événement qui nous occupe. »

Le premier co-pilote termine son récit en corroborant le fait que le 727 de la TAP vécut le même événement, faisant aussi allusion à la chasse. Notons enfin que ce témoin vole depuis 20 ans, dont 12 dans la RAF et qu'il n'avait jamais vécu une telle expérience auparavant.

Interview du second co-pilote : « Nous vîmes l'objet après l'appel lancé par la tour de contrôle au Tristar qui se trouvait juste au-dessus de nous et qui indiquait avoir un contact à 3 heures. Nous observions la lumière depuis quelque temps quand en dessous à droite apparut une sorte de grosse saucisse, elle-même suivie d'une autre. Ces formes auraient éventuellement pu être des trainées de condensation laissées par un avion, mais elles étaient trop courtes, de toute façon il aurait fallu que ce soit un très gros appareil et aucun des appareils présents ne produisaient des trainées dans l'atmosphère très sèche à ce moment-là ». Après l'atterrissage à Faro, l'équipage interrogea les passagers. Personne n'avait de caméra sous la main, mais l'un des passagers, utilisant des jumelles, put examiner la lumière. Selon sa description, un objet ressemblant à «du papier d'argent froissé» se trouvait au centre de la lumière.

L'avion refit le plein à Faro pour redécoller une heure et quart plus tard en direction de Londres. Le commandant de bord avait alors décidé de brancher le radar dans l'intention de balayer la zone où avait eu lieu le premier contact, dont ils avaient noté les coordonnées sur une carte.

Rapport du commandant de bord : « En fait, pour voir les avions sur le radar vous devez connaître sa position. J'orientais donc le radar en direction de la zone en question. J'étais à 8 400 m poursuivant mon ascension pour arriver à 9 300 m, c'est alors que je captais ce gros « bip » entouré de plusieurs autres, à courte distance, comme en grappe. Ce « bip » était beaucoup plus grand que n'importe quel bateau. Je dis bateau car en traversant la Manche, on peut les avoir et ils produisent des « bips » d'une taille supérieure à ceux des avions. Par exemple un tanker de 200.000 tonnes produira un « bip » de 2 mm de long. Le « bip » que j'avais sur le radar avait au moins 3 fois cette taille, les autres étaient moins nets. En tout cas ce n'était pas un avion. L'écho était à 20 miles de là et stationnaire ». Le commandant insiste sur le fait que les lumières de la cabine étaient en veilleuse de façon à faciliter la lecture sur l'écran radar. Il n'y a donc pas de confusion possible.

Déclaration du premier co-pilote : Durant le vol de retour, le ciel était sombre mais sans nuages, et par conséquent la visibilité était excellente. Au

cours de notre ascension nous pointâmes le radar vers la zone de notre rencontre. C'est alors que nous avons perçu un énorme écho à 20 miles. C'était au moins 10 fois plus grand que n'importe quel écho produit par un avion. Enorme, plus toute une grappe. Cela était situé à 10° sur notre gauche. Nous sommes passés à 7 miles de la zone mais n'avons rien vu ».

Déclaration du 2ème co-pilote : « les échos semblaient stationnaires. Nous sommes passés sur leur gauche à environ 6 ou 7 miles d'eux. Les échos étaient très nets et s'ils avaient été des avions nous aurions dû apercevoir leurs feux de navigation. Rien vu, malgré la bonne visibilité ».

(Source : FSR, vol. 22, n° 4).

Traduit et rédigé
par **Alain Stercq**

Détection OVNI

Si le problème de la détection des OVNI par l'emploi de systèmes électroniques (ou autres) est un sujet auquel vous accordez une large priorité dans l'intérêt que vous portez à l'étude du phénomène. Si vous avez des idées originales à exposer voire même des premiers résultats pratiques à formuler sur la question, faites-nous part de vos suggestions en écrivant au siège de la SOBEPS. Cet avis a, d'une part, pour ambition première d'identifier les membres de la société qui désirent accomplir quelque chose de concret dans l'étude et la réalisation d'appareils de détection; d'autre part, de favoriser des contacts humains visant à réunir, à court terme, une première rencontre technique.

Que vous soyez électronicien, détenteur d'un poste de détection ou simplement à la recherche d'une documentation spécialisée, contactez-nous sans retard.

Bref, nous remercions d'avance ceux qui pourront offrir leur compétence ainsi que leur enthousiasme à l'étude que nous avons entreprise dans cette passionnante discipline que constitue la détection électromagnétique des phénomènes OVNI.

Chronique des OVNI

Les OVNI de la Belle Epoque

Ainsi nous rouvrons ces fabuleuses archives du passé des OVNI. Et après avoir dépouillé les chroniques du Moyen Age à la fin du 18ème siècle, nous voulons nous préoccuper aujourd'hui du début de ce 20ème siècle, à la fois déjà si loin dans le temps et pourtant si proche quand on lit les témoignages de cette époque.

Comme nous l'avons fait pour les précédentes séries, chaque fois que cela sera possible, nous indiquerons les références précises où la relation originale a été publiée. Mais nous voulons aussi insister sur le fait que ces chroniques des OVNI ne constituent pas un travail rigoureux d'archiviste ou d'historien. Tout au plus notre objectif est-il de rassembler en un ensemble cohérent et chronologique les nombreuses observations du passé. Nous voulons cependant rester fidèles à notre ligne de conduite, et notre esprit critique est resté en éveil. Qu'on nous pardonne néanmoins si quelques cas sont repris sans aucune référence précise. Il était également impossible de vérifier chacune des sources mentionnées. Ce patient travail nous le laisserons à d'autres avec l'espoir que les chroniques que nous continuerons de publier les auront aidés dans leurs recherches sur la longue histoire des OVNI.

En 1900 (aucune date n'est précisée), M. Felipe Alvarez, maire du petit village de Caso, empruntait un sentier escarpé en saillie le long d'une montagne, entre les villages de Soto, Caso et Beneros, dans la région de Pola de Laviana (Asturies - Espagne). Il était déjà tard, et M. Alvarez se déplaçait prudemment car s'il parcourait ce petit chemin presque quotidiennement, il n'oubliait pas le précipice qui le longeait ni le torrent qu'on entendait gronder en contrebas.

Soudain, il aperçut, à deux cents ou trois cents mètres de lui, comme une vive lumière qui suivait le même chemin, se déplaçant dans la même direction. Jamais il ne put la rattraper, et pourtant il est exclu qu'il se soit agi d'un phare d'automobile ou d'un fanal quelconque sur une charette. M. Felipe Alvarez est mort aujourd'hui, mais il a légué à ses descendants la relation de ce fait mystérieux (1). La « lumière de Beneros » entra vite dans les légendes populaires de la région, car plusieurs paysans affirmèrent l'avoir observée en

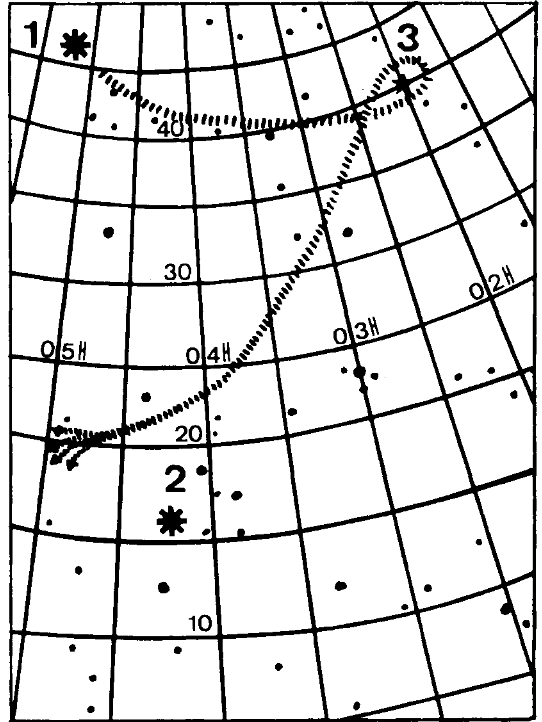
1. Enquête de Miguel Peyro Garcia; STENDEK n° 21, septembre 1975, pp. 35-37.

d'autres endroits. Dans une lettre adressée à la fin de 1970 à Ouranos (2), l'abbé P.R. résidant en Loire-Atlantique faisait part d'une observation qui dut elle-aussi avoir lieu vers 1900 : « Notre voisine, se rendant avec sa petite fille, affirma avoir été suivie par une grosse boule de feu silencieuse, que l'enfant ne semblait pas avoir remarquée. Ne voulant pas l'affoler, elle hâta le pas sur trois kilomètres, toujours suivie par la boule de feu, qui s'écartait pour passer derrière les maisons ou derrière les croix du bord de la route puis revenait se placer dans son sillage. Arrivée au bourg, la pauvre femme s'engouffra dans la première boutique ouverte, où elle raconta, pâle d'émotion, sa mésaventure. Je n'ai pas de raison de douter de son témoignage ». Notons la similitude de ces deux cas, l'un espagnol et l'autre français, et remarquons aussi combien ils sont proches, au niveau de la description des phénomènes en tout cas, des observations de « boules lumineuses » en Aveyron en 1966 dont vous avez pu prendre connaissance quelques pages auparavant.

En ce début de siècle, les observations importantes sont rares. Cependant, en consultant les bulletins de diverses sociétés astronomiques, on trouve parfois des relations sur des déplacements de bien curieux « bolides » ou autres « météores ». Ainsi dans le Bulletin de la Société Astronomique de France (avril 1902, p. 163), on peut lire le témoignage de M. Benette, juge de paix à Herbignac (Loire-Inférieure), sur l'observation qu'il fit dans le courant de septembre 1901, vers 19 h 30 (3) :

« Nous nous promenions ce soir-là, ma femme et moi, nous dirigeant en plein sud. Le ciel était parsemé de légers nuages. Mon attention fut tout à coup attirée par une étoile qui brillait beaucoup plus que ses voisines et était de la première grandeur. Immédiatement, elle se mit à diminuer et, en un temps très court (8 secondes environ), elle revint, en scintillant, à la proportion des autres étoiles; puis, se mettant de nouveau à scintiller, elle atteignit bientôt son premier éclat pour recommencer une seconde fois à s'éteindre dans le même laps de temps. Bientôt, après avoir atteint ce minimum d'éclat, à quelque distance de cette étoile, une assez vive lumière, que je ne puis mieux comparer qu'à celle projetée par de la lumière électrique, se joua dans les nuages, le ciel reprit son éclat habituel. Le phénomène avait duré environ 25 secondes ».

L'observation du 9 février 1902 au Havre : 1. Capella; 2. Aldébaran; 3. Bêta Persée.



Cette année-là aussi, dans l'estuaire de la Tamise, Charles Fort rapporte qu'à plusieurs reprises une panique prit naissance dans des troupeaux de moutons qui paissaient non loin de la côte. Sans qu'aucun bruit ou phénomène quelconque put être observé, ces moutons s'enfuyaient à chaque fois vers l'ouest, en s'éloignant au maximum de la Mer du Nord. Mais revenons au Bulletin de la Société Astronomique de France (avril 1902, p. 197), pour en extraire cette communication de M. Lucien Libert, observateur au Havre (3 et 4) (voir figure) :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société l'observation d'un curieux bolide, faite tout récemment. Le 9 février 1902, à 19 h 40, j'ai observé, avec MM. Schoux, Marcel Libert et Lucien Briand, un bolide excessivement remarquable de la grosseur apparente de Vénus. Il partit des environs de Capella, d'un point que j'estime situé par 5 h d'ascension droite et + 45° de déclinaison, puis

2. Ciel Insolite, Ouranos, n° 4, 1970, p. 12.
3. D'après Oscar A. Galindez, dans « Phénomènes Spatiaux » (GEPA), n° 20, juin 1969, p. 28.
4. « Challenge to science », Jacques et Janine Vallée, éd. Neville Spearman, Londres, 1967, pp. 4-6.

se dirigea en ligne droite vers β de Persée, qu'il atteignit en trois secondes environ. Arrivé près de cette étoile, le bolide changea brusquement de direction et, décrivant une sorte de boucle, se dirigea vers Aldébaran, en suivant une trajectoire curviligne. Au moment de disparaître, il se divisa en trois ou quatre morceaux, de l'éclat apparent des étoiles de la deuxième grandeur. L'apparition totale avait duré environ 12 secondes. Le point de disparition était situé par environ 04 h 50 min d'ascension droite et + 20° de déclinaison. Le bolide laissait derrière lui une traînée qui a subsisté pendant environ une minute et demie ».

Ce témoin, M. Libert, n'est pas n'importe qui. En 1908, lors du 37ème congrès de l'Association Française pour l'Avancement de la Science, à Clermont Ferrand, il présenta un catalogue de 1 368 observations de météores s'échelonnant de novembre 1896 à novembre 1904. Si effectivement la plupart de ces observations concernent bien des phénomènes purement astronomiques, il en est d'autres, par contre, qu'on peut difficilement appeler « météores ». Libert en était d'ailleurs parfaitement conscient, puisque lors de ce congrès, il présenta un rapport séparé de 25 cas particulièrement « étonnants ». Le rapport ci-dessus, on s'en doute, en faisait partie.

Un autre Bulletin (juillet 1902, p. 321), rend compte d'une observation curieuse faite par Mlle Marguerite des Varennes, quelques mois après l'apparition du météore rétrograde. Cela se passa le 1er mai 1902, aux environs de Rochefort (Charente-Maritime), vers 20 h 00, alors que Mlle de Varennes était en compagnie de deux autres témoins (5) :
« Le ciel était couvert d'une couche peu épaisse de vapeurs grises à travers lesquelles j'aperçus, dans la direction de Capella, un globe de feu vibrant comme un ballon rouge. Ce globe vibrait et était suivi d'une queue conique noirâtre qui ne touchait pas le globe. Un peu plus tard, quand le globe, après avoir été caché par des nuées épaisses, réapparut, cette ombre n'y était plus. Seul le globe rouge, toujours vibrant, apparaissait. Le phénomène a été caché par des nuages au bout de vingt minutes ».

Dans la revue « English Mechanic » (75 - 417), le Colonel Markwick écrit que le 10 juin 1902, un de ses amis a vu dans le ciel du South Devon, un grand nombre d'objets fortement colorés qui ressemblaient à des petits bolides ou des ballons d'enfant (6). Au mot près, quelle similitude dans les témoignages. Trois mois plus tard, le 11 septembre très précisément, M. L. de Felice observait à Lille un phénomène « électrique » assez insolite. Voici son témoignage extrait du Bulletin de la Société Astronomique de France (octobre 1902, p. 491) (7) :

« Il était environ 19 h 45, le ciel était clair, les étoiles brillaient ainsi que la Lune. On voyait à l'est, sous les étoiles β et γ d'Andromède, un gros nuage d'orage isolé sur le ciel clair, et qui paraissait blanc, probablement à cause de l'éclairement de la Lune. Le nuage s'éclaira tout à coup d'un reflet rouge intense, qui disparut aussitôt; le phénomène recommença bientôt après et continua à des intervalles de 2 à 5 minutes pendant environ une heure. A 20 h 45, le nuage s'est dissipé très rapidement. On ne peut mieux comparer ces éclairements subits qu'à une immense flamme qui se serait allumée derrière le nuage et aurait été visible par transparence.

Ce doit être, il me semble, des décharges électriques, ou simplement des reflets d'éclairs très lointains; cependant l'intensité et la localisation absolue de ces reflets dans une partie seulement du nuage, me font douter que ce soit la bonne hypothèse. Le temps avait été orageux pendant la journée, mais aucun grondement de tonnerre, même lointain, n'était perceptible à l'heure où s'est produit le phénomène. Le plus curieux c'est que ce nuage était le seul de tout le ciel ».

Déjà ici, on peut sans craindre de se tromper affirmer que nous avons bien à faire à un OVNI : objet isolé dans le ciel, présence de lueurs assez caractéristiques à intervalles réguliers, disparition subite, etc... Pourtant l'aspect « matériel » du phénomène n'est pas encore évident. Il faut attendre le mois suivant pour trouver une observation plus précise à cet égard. Ce témoignage peut être lu dans la revue « Zoologist » (4 - 7 - 38) et il concerne des faits qui se sont déroulés dans le Golfe de Guinée, au large de l'Afrique, le 28 octobre 1902. En pleine nuit, à 03 h 05, alors que le navire « Fort Salisbury » se trouvait en plein Océan Atlantique (05° 31' lat. sud, 04° 42' long. ouest), l'officier en second A.H. Raymer observa, en compagnie d'un autre officier et de deux autres personnes,

5. Oscar A. Galindez, GEPA, n° 20, juin 1969, pp. 28-29.
6. « New Lands », Charles Fort, Ace Book, New York.
7. Oscar A. Galindez, GEPA, n° 20, juin 1969, p. 29.

On nous écrit...

comme un objet immense qui s'enfonçait dans l'océan. Ce corps manifestement solide devait, selon les témoins, être long de près de 180 m pour une largeur de 30 m. Peu après, les témoins aperçurent cet objet se déplaçant sous l'eau, avec un « bruit de machinerie », deux feux orange étaient allumés à l'avant et deux autres feux, « bleu-vert » cette fois, brillaient à l'autre extrémité. Après que le navire soit passé au-dessus de ce phénomène sous-marin, il semble bien que plus rien ne fut observé (8).

Il faut ensuite attendre 1904 pour retrouver dans les archives du phénomène OVNI un cas intéressant. Cette année-là, à Rolling Prairie (Indiana-USA), à une date non précisée (9), Tom Darby, en compagnie de sa mère et de son frère, put observer deux objets d'un blanc bleuté, alors qu'ils se trouvaient à 3 km au nord de la ville. Ces OVNI dont les témoins étaient distants d'environ 400 m, planaient à 2 ou 3 mètres au-dessus du sol et se dirigeaient en direction d'une grange. Ils finirent par se rapprocher l'un de l'autre, et les témoins les perdirent de vue alors qu'ils disparaissaient derrière une colline.

Dans son numéro de mars 1904, la « Monthly Weather Review » publiait un rapport tiré des observations de trois membres de son équipage par le lieutenant Frank W. Schofield, du navire américain « Supply ». C'est le 28 février 1904 que ces hommes ont pu observer trois objets lumineux qui évoluaient « à faible hauteur au-dessous des nuages, à une altitude estimée à deux kilomètres ». Ces objets avaient des tailles différentes, le diamètre du plus grand étant équivalent à celui de six soleils. Disposés en échelon, les OVNI disparurent à toute allure en filant vers les nuages dont ils étaient probablement sortis.

(à suivre)

Michel Bougard.

8. « Strange World », Frank Edwards, Bantam Book, New York, 1969.
9. « Chroniques des Apparitions Extraterrestres », Jacques Vallée, éd. E.P./Denoël, 1972, p. 260.

M. Michel Duvivier, de Liège, nous adresse une lettre dans laquelle il commente un article paru dans le n° 30 d'Inforespace (novembre 1976, pp. 15-19) et intitulé « Un avion rencontre des OVNI dans le ciel de Mexico » (par Anne-Marie Abrassart et Alain Stercq). Il nous adresse ainsi les remarques suivantes :

« Bien que par sa revue la SOBEPS ne prenne pas franchement position sur ce cas, elle ne le détracte pas, et sa publication tend à faire supposer la validité de l'observation. Ce dernier point précisé, je voudrais vous faire part de mes plus vives protestations pour la considération d'un cas qui ne fait, me semble-t-il, aucun doute quant au peu de valeur dont il peut être gratifié.

En effet, les conclusions officielles du Docteur Luis Amezcua Gonzales étant l'hypoglycémie combinée à une hypoxie, l'enquêteur, peu convaincu, lui oppose l'avis d'un infirmier prétendant la nécessité d'au moins 24 heures pour produire les résultats de la conclusion du docteur précité. « De plus, » précise-t-on, « ce pilote est habitué à l'altitude (Mexico est à 2300 m) et il a passé la majeure partie de sa vie à ces niveaux élevés. »

De l'avis du Docteur Tous Colome « des alpinistes expérimentés peuvent atteindre des altitudes de 6000, 7000, voire 8000 m (19500, 23000, 26000 pieds) sans qu'aucune déficience mentale ne les affecte, pourvu que le séjour soit bref ». De plus il attire l'attention sur les points suivants :

1°) Le pilote réside habituellement à une altitude supérieure à 2000 m (6500 pieds);

2°) Il est habitué à survoler le mont Ajusco culminant à 3840 m (12600 pieds);

3°) Les troubles ne se manifestent qu'après avoir franchi cette montagne, en entamant sa descente sur Mexico;

4°) Il fut conscient des altérations de son système nerveux, se reprit immédiatement et fut capable d'effectuer une série de manœuvres ainsi que d'établir le contact radio avec la tour;

5°) Ces différents points montrent que l'hallucination invoquée est très improbable.

L'hypoxie

L'hypoxie est un état caractérisé par une insuffisance de l'apport d'oxygène à l'organisme tout entier ou à une partie de celui-ci.

La loi de Dalton établit aussi que dans tout mélange gazeux chacun des composants exerce une pres-

sion comme s'il lui était permis d'occuper tout seul l'espace renfermant ce mélange. C'est la pression partielle du gaz considéré.
En montant en altitude, en ce qui concerne l'oxygène, une personne non protégée par un quelconque dispositif se trouvera donc toujours soumise à 21 % de la pression régnant à l'altitude où elle se trouvera. La pression partielle de la vapeur d'eau contenue dans l'air alvéolaire n'étant pas fonction de l'altitude, cette personne ira vers un état d'hypoxie dont les effets varieront avec l'altitude puisque la pression partielle d'oxygène ira en diminuant.

L'hypoxie chronique

Elle se manifeste pour des vols prolongés à une altitude comprise entre 2500 et 3500 m (8200 à 11500 pieds) sans utilisation de distribution d'oxygène à bord de l'avion. Le sujet se trouve d'abord dans une phase d'hypoxie non manifeste dans laquelle aucune altération réelle des diverses activités ne peut être détectée au début. Cependant, après une heure de vol à 4500 m (14750 pieds), le rendement mental se trouve réduit de 40 %. Ajoutons que des expériences d'acclimatation à de telles altitudes ont été décevantes quant aux résultats obtenus, les sujets retombant très vite dans des états hypoxiques.

Un rapide retour en arrière nous permet donc déjà d'éliminer l'avis de l'infirmier précité (qui par ailleur, pour la circonstance n'a pas les compétences requises) ainsi que l'argument de l'accoutumance (y compris les points 1 et 2 du Docteur Colome). Pour ce qui est de l'altitude atteinte par des alpinistes expérimentés, l'intervention est risible pour le commun des mortels, le port d'un masque à oxygène étant indispensable à ces altitudes (en effet, la pression partielle d'oxygène alvéolaire à 6000 m ou 19500 pieds est de 45 mm de mercure. Il reste à ce moment 5 mm de mercure de surpression, surpression qui doit faire entrer l'oxygène dans le sang d'où faible pouvoir de dilution). Il faut cependant faire remarquer que les temps précités quant à la phase critique de l'hypoxie varient suivant l'individu lui-même, suivant son état physique, son alimentation, sa fatigue... et même d'un moment à l'autre.
On constate que le sujet en état d'hypoxie manifeste fait état des symptômes suivants :

a) le début est caractérisé par un sentiment de bien-être, d'euphorie comme dans l'intoxication alcoolique,

b) ensuite vient une phase de dépression progressive du système nerveux. Cette dépression se manifeste sur les sensations visuelles et auditives (perceptions inexactes et imprécises), les mécanismes intellectuels sont troublés, la mémoire s'estompe, on assiste à un excès de confiance de la part du sujet. C'est la phase d'obnubilation sensorielle et mentale dans laquelle la personne est tout à fait convaincue que son esprit est clair et son jugement sain, malgré ses réponses insensées. En fait, le sujet est passible d'hallucinations.

Pour ce qui est du point 3°), on comprendra que les troubles ressentis par le pilote du Piper non pressurisé se sont marqués après un certain temps puisque c'est la condition essentielle pour créer l'hypoxie chronique. Dès lors le point 4°) explique à quoi le pilote doit la vie. En fait, l'amorce de la descente lui a permis de récupérer petit à petit ses facultés mentales (qu'une vrille accidentelle ne lui aurait pas permis). Il lui a tout de même fallu les quelques huit passages (40 minutes) pour solutionner un problème simple de sortie de train d'atterrissage.

Remarquons encore que l'obnubilation mentale se retrouve dans le dialogue avec la tour de contrôle. Le pilote répète par trois fois les mêmes phrases insensées : « l'avion est sous contrôle, je ne suis plus en mesure de contrôler le vol » (et pour cause !).

Nous pouvons donc conclure que le résultat du Docteur Luis Amezcua Gonzales était bel et bien fondé. Il s'agit certainement de la seule personne compétente dans toute cette affaire et il est malheureux de constater avec quelle facilité on écarte sans vergogne son diagnostic.

Je me permettrai également d'attirer votre attention sur le fait que l'EMC ne vise certainement pas à ne pas renvoyer d'écho, technique qui paraît fort difficile à réaliser. Pour ce qui est de l'écho laissant supposer une vitesse de 900 km/h (485 nœuds) virant avec un rayon de 6500 m, il s'agit d'une gageure tenue par la majorité des avions militaires modernes (à 900 km/h, le rayon de virage étant égal à 6500 m, l'avion vole à Mach 0,8 et le facteur de charge n'est que de 1,4. Le calcul est en atmosphère standard sans vent et à une altitude de 10000 pieds). »

Références :
— Physiologie du vol, Evrard.
— Aerodynamics for pilots, Columbus Blank Book.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **325 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); « histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **LES DOSSIERS DES OVNI,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); une analyse méthodique et très documentée des invariants qui se dégagent des observations et des preuves matérielles qui se sont accumulées — **285 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE,** de Frank Edwards (éd. Laffont); un des meilleurs ouvrages américains, s'attaquant avec esprit aux attitudes officielles et décrivant de nombreuses observations — **265 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de « Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **300 FB.**




VIKING